

Le manifeste des profanes : Comment survivre et réussir en tant que député-e

Dernier rapport d'une série portant sur
le leadership politique au Canada

- A** INTRODUCTION
 - B** CHAPITRE UN : LA POLITIQUE,
TROP ÉLOIGNÉE DU PUBLIC
 - C** CHAPITRE DEUX : CHANGER DE L'EXTÉRIEUR
 - D** CHAPITRE TROIS : CONCLUSIONS ET
QUESTIONS DE RÉFLEXION CRITIQUE
 - E** QU'EST-CE QUI SUIT?
 - F** REMERCIEMENTS
- NOM DES DÉPUTÉ-E-S PARTICIPANT-E-S
- MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Introduction

S'il est une chose qui unit les 65 anciens député-e-s qui ont participé à la série d'entrevues de départ de Samara, c'est qu'ils savent que la politique compte pour beaucoup. Peu importe les couleurs du maillot de leur équipe – rouge, bleu, orange ou vert – et qu'ils soient davantage partisan d'une forme de gouvernance localisée ou nationale, d'une fédération centralisée ou décentralisée, chaque député est convaincu qu'un bon gouvernement est la pierre angulaire autour de laquelle les Canadien-ne-s coexistent.

S'il est une chose qui unit les 65 anciens député-e-s qui ont participé à la série d'entrevues de départ de Samara, c'est qu'ils savent que la politique compte pour beaucoup. Peu importe les couleurs du maillot de leur équipe – rouge, bleu, orange ou vert – et qu'ils soient davantage partisan d'une forme de gouvernance localisée ou nationale, d'une fédération centralisée ou décentralisée, chaque député est convaincu qu'un bon gouvernement est la pierre angulaire autour de laquelle les Canadien-ne-s coexistent.

Les député-e-s sont les citoyen-ne-s que les Canadien-ne-s élisent pour défendre leurs intérêts et s'attaquer aux enjeux importants auxquels le Canada est confronté. Qu'il s'agisse d'économie ou d'environnement, de soins de

santé ou de politique étrangère, les Canadien-ne-s s'attendent à ce que les député-e-s écoutent ce qu'ils et elles ont à dire au moment de prendre des décisions ardues sur la façon dont le pays est dirigé.

Ou du moins, c'est ce qu'ils avaient l'habitude de faire. Le Canada, tout comme la plupart des démocraties occidentales, fait présentement face à une tendance inquiétante, soit la décroissance de l'intérêt public porté à la politique ainsi qu'à une chute de la confiance générale quant à sa capacité à diriger les questions qui revêtent le plus d'importance pour les citoyen-ne-s. Les sondages d'opinion incitent à penser que les Canadien-ne-s perçoivent de plus en plus ce qui se passe à Ottawa comme étant superficiel, sans

conséquence et à des lieux de leur existence. Les Canadien-ne-s n'ont pas l'impression qu'ils et elles sont le reflet de la façon dont fonctionne leur démocratie, ils ne pensent pas qu'on les écoute ou qu'ils soient représentés et ils ont le sentiment que les promesses des politiciens sont essentiellement des promesses sans lendemain. C'est pourquoi ils se détournent de la politique fédérale, avec cynisme et contrariété.

Mais les Canadien-ne-s ne peuvent pas tout rejeter. Le monde change au quotidien; l'Europe et l'Amérique sont aux prises avec des crises économiques, et la façon dont le Canada décide de répondre à ces événements aura des impacts considérables. Alors que les banques, les sociétés corporatives et les ONG jouent des rôles de plus en plus importants dans nos sociétés, en définitive, la résolution des difficultés publiques

CONTEXTE DES ENTREVUES

C'est au cours de l'automne et de l'hiver 2009-2010 que Samara – un organisme caritatif qui étudie l'engagement des citoyen-ne-s à l'égard de la démocratie canadienne – a amorcé une première série d'entrevues de départ auprès d'anciens parlementaires pour en apprendre davantage sur ce qu'ils pensent de leur expérience et pour qu'ils prodiguent des conseils sur ce qui peut être amélioré pour venir en aide aux futurs parlementaires qui travailleront aux services de tous les Canadien-ne-s.

Ce projet a vu le jour lorsque les cofondateurs de Samara, Alison Loat et Michael MacMillan, ont appris que des entrevues de départ, courantes dans nombre d'organismes, n'avaient jamais eu lieu systématiquement dans l'un des lieux de travail les plus importants de notre pays : le Parlement du Canada.

Ce rapport relate les récits des 65 anciens député-e-s que nous avons rencontrés. Ces député-e-s ont servi à la fois au gouvernement et à l'opposition, au sein du cabinet et à l'arrière ban, ils sont originaires de toutes les régions du pays et ils appartiennent à tous les partis politiques représentés au Parlement. Les thèmes dominants qui se dégagent de ces rapports sont, à notre grand étonnement, essentiellement homogènes, en dépit de ces différences.

Beaucoup ont été député-e-s à une époque de métamorphose de notre histoire politique : lorsque le Bloc Québécois, le Parti réformiste et l'Alliance réformiste conservatrice canadienne sont devenus des protagonistes importants sur la

scène nationale. Chaque député a servi sous au moins un Parlement minoritaire, et à une époque où les progrès des technologies des médias et des communications ont commencé à prendre racine. Ce rapport doit donc être lu dans ce contexte.

Les réflexions personnelles de ces député-e-s nous ont permis de recueillir des renseignements différents et souvent beaucoup plus détaillés que ceux qui se dégagent dans le cadre de sondages, d'enquêtes ou de reportages tenus par les médias. Nous avons réussi à mener ces entrevues presque entièrement en personne, et souvent au domicile ou dans les collectivités des député-e-s participant-e-s, grâce aux présentations de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Les ex-parlementaires ont donné de leur temps sans compter, ce qui nous a permis d'enregistrer les entrevues, et ils nous ont accordé la permission d'utiliser les renseignements pour permettre au public de mieux comprendre la politique et la culture politique du Canada.

Nous abordons ce travail en tant que documentaristes, en rendant compte de la façon dont les député-e-s ont décrit leurs sentiments et leurs croyances. Les souvenirs sont souvent enjolivés par le passage du temps et par les interprétations personnelles de certains événements et expériences; nous présumons que les témoignages des député-e-s participants ne sont pas différents. Sous bien des rapports, ces restrictions subjectives sur les expériences de ces député-e-s offrent parmi les perspectives les plus révélatrices qui soient sur la politique canadienne.

et la création de possibilités pour l'avenir du pays seront toujours au cœur des préoccupations des citoyen-ne-s et de ceux que nous élisons pour nous diriger.

Et pourtant, les Canadien-ne-s ne savent que très peu de choses sur ceux et celles qu'ils élisent – les dirigeants comme nos député-e-s – et sur ce qu'ils ont appris à force de servir au front de notre démocratie. Les expériences des député-e-s permettent de découvrir les succès et les échecs de la démocratie, et pourtant, on les consulte rarement sur ce qu'il faut faire pour améliorer le processus démocratique. Cela explique, qu'en 2009-2010, Samara ait décidé de se déplacer à travers le Canada et de mener une série d'entrevues de départ auprès de 65 ancien-ne-s député-e-s de toutes les régions et de tous les partis politiques (voir l'encadré Contexte des entrevues).

À notre connaissance, ce projet est le premier de ce genre dans le monde. Ces ancien-ne-s député-e-s ont pris la peine de réfléchir au temps

Alors que les banques, les sociétés corporatives et les ONG jouent des rôles de plus en plus importants dans nos sociétés, en définitive, la résolution des difficultés publiques et la création de possibilités pour l'avenir du pays seront toujours au cœur des préoccupations des citoyen-ne-s et de ceux que nous élisons pour nous diriger.

qu'ils ont passé à la Chambre pour aider les Canadien-ne-s à mieux comprendre la politique et à amorcer un débat constructif sur ce qu'il y a lieu de faire pour améliorer le fonctionnement de la démocratie canadienne.

Quatre rapports sont issus de ces entrevues. Le premier, *Le Citoyen accidentel?*, explique en détail les antécédents des député-e-s et ce qui les a conduits en politique. Le deuxième, *Bienvenue au Parlement : Un poste sans mode d'emploi*, décrit l'orientation préliminaire des député-e-s à Ottawa et les différentes façons dont ils perçoivent le rôle du député. Le troisième, « *C'est mon Parti* » : *Retour sur le dysfonctionnement parlementaire*, porte sur la description que font les député-e-s du temps qu'ils ont passé à Ottawa, ainsi que sur les relations complexes qu'ils entretiennent avec leurs partis politiques.

Ce quatrième et dernier rapport se veut une réflexion sur les questions les plus importantes qui se sont dégagées des entrevues de départ et portent sur : les conseils des ancien-ne-s député-e-s pour les nouveaux venus; leurs recommandations quant à la façon d'améliorer l'exercice de la politique, à la fois pour ceux qui s'en occupent et pour les citoyen-ne-s au service desquels ils travaillent; enfin, les récits des moments dont ils sont le plus fiers.

RÉSUMÉ DU RAPPORT

Dans des rapports antérieurs, nous avons résumé les nombreuses façons souvent conflictuelles dont les député-e-s décrivent leur rôle primordial. Le présent rapport révèle que leurs conseils et leurs recommandations affichent le même genre de diversité. À deux ou trois exceptions près, comme l'amélioration de l'orientation et de la formation des député-e-s, l'amélioration de l'éducation civique, l'adoption du vote électronique ou l'élimination des débats du vendredi à la Chambre des communes, nulle recommandation ne fut mentionnée par plus de trois ou quatre député-e-s. Cela indique sans doute, qu'en dépit de la domination de la poli-

tique partisane et des règles du Parlement, la vie politique est une chose qui se vit très individuellement.

De plus, les suggestions et perspectives des député-e-s ressemblent peu à celles dont on débat régulièrement dans les médias ou dans les cercles universitaires. Par exemple, à peine quelques député-e-s ont proposé des réformes institutionnelles, telles qu'une réforme du Sénat ou du financement des partis, et, à l'exception de deux anciens députés du NPD, aucun n'a préconisé une réforme électorale ou la représentation proportionnelle.

Pour de nombreux député-e-s, ces récits révèlent que les moments les plus enrichissants qu'ils ont vécus se sont produits alors qu'ils travaillaient à l'extérieur de ce que plusieurs ont qualifié de « bulle d'Ottawa » et où ils sont restés fidèles à ce qui les avait d'abord séduits dans la vie publique.

En revanche, les recommandations des député-e-s avaient essentiellement pour but d'améliorer la culture et l'exercice de la politique et d'offrir des occasions aux citoyen-ne-s de mieux se mobiliser. En bref, les député-e-s soutiennent que la politique est trop éloignée de la « réalité humaine » et, au chapitre un, nous décrivons les trois grands sujets de préoccupation auxquels sont liées leurs recommandations.

Les deux premières portent sur un large éventail de suggestions qui permettraient une gestion plus professionnelle des député-e-s et du travail qu'ils accomplissent, et des moyens plus perfectionnés grâce auxquels les citoyen-ne-s pourraient s'investir davantage dans le cadre de leurs institutions démocratiques, notamment grâce

à une meilleure éducation civique. Le troisième sujet regroupe les conseils plus généraux qu'ont prodigué les ancien-ne-s député-e-s à l'intention de ceux et celles qui leur succéderont. Ces conseils portent entre autres sur la manière de survivre à certaines épreuves personnelles que la politique présente à ceux qui la vivent au quotidien.

Cependant, en examinant ces entrevues, nous avons constaté que certains des meilleurs conseils que les député-e-s avaient à formuler n'ont pas pris cette forme; on les retrouve plutôt au cœur de souvenirs, tout particulièrement les moments dont les député-e-s se sentent le plus fiers. Pour de nombreux député-e-s, ces récits révèlent que les moments les plus enrichissants qu'ils ont vécus se sont produits alors qu'ils travaillaient à l'extérieur de ce que plusieurs ont qualifié de « bulle d'Ottawa » et où ils sont restés fidèles à ce qui les avait d'abord séduits dans la vie publique, soit : un désir authentique d'agir différemment et d'instaurer à Ottawa une voix et une façon de travailler différentes.

Le chapitre deux relate certains de ces récits. Même si les député-e-s affirment qu'une bonne partie de leur travail quotidien fut dominé par leur parti politique, les moments les plus forts dont ils se souviennent sont ceux qu'ils ont passé à travailler à l'extérieur du Parlement ou de leur propre parti. Au lieu de s'en tenir à la ligne du parti, les député-e-s se sont davantage décrit comme des entrepreneurs, tirant parti de leurs propres expériences, relations et de la compréhension qu'ils avaient des problèmes rencontrés au cœur de leur circonscription avant de devenir eux-mêmes parlementaires pour opérer des changements, à la fois au niveau législatif et dans l'existence de chaque citoyen.

En rédigeant ces quatre rapports, nous avons utilisé les voix des ancien-ne-s député-e-s dans

l'optique de relater leur histoire en demeurant le plus près possible de leur propre vocabulaire, et ce afin de permettre au public canadien d'avoir accès à un ensemble de récits n'ayant jamais été réunis auparavant. Dans le cadre du dernier chapitre de ce dernier rapport d'une série de quatre, nous réfléchissons à quatre domaines qui nous ont longuement préoccupés lors la rédaction de ces rapports, et nous proposons quelques réponses à ce sujet.

En premier lieu, ces politicien-ne-s – que les Canadien-ne-s perçoivent incontestablement comme des initiés achevés – se décrivent souvent comme des profanes, des politiciens fortuits qui, même lorsqu'ils se sont retrouvés au sein du gouvernement, préfèrent travailler à la périphérie lorsqu'il s'agit d'atteindre leurs objectifs. Même si cette perspective « extérieure » peut inciter à croire que la politique canadienne est ouverte à un ensemble plus diversifié de gens, contrairement à la croyance populaire, elle contribue également à saper la profession et à susciter un certain cynisme à son égard. Nous invitons les politicien-ne-s à réfléchir à nouveau à cette idée, à renouer avec le système et à assumer la responsabilité à la fois de ses succès et de ses échecs.

En deuxième lieu, nous amorçons un débat qui fait actuellement défaut portant sur le rôle du député et ce à quoi les citoyen-ne-s doivent s'attendre de sa part. Comme le déclarent actuellement les député-e-s proprement dits, c'est un métier beaucoup trop polyvalent pour qu'une

personne puisse en exercer toutes les fonctions à la perfection, et la confusion que suscite l'objectif primordial peut contrarier les citoyen-ne-s et semer la confusion dans leur esprit, en plus d'aboutir à une mauvaise affectation de ressources publiques importantes.

En troisième lieu, nous proposons une méthode plus systématique pour recueillir les réflexions et les recommandations des citoyen-ne-s. Nous croyons que cette méthode contribuera à resserrer les liens entre les électeurs et leur député-e. À l'heure actuelle, les député-e-s sont dépouillés de tout mécanisme régulier leur permettant de connaître les points de vue des citoyen-ne-s ou d'encourager leur participation, et les efforts qu'ils déploient pour agir de manière créatrice sont rarement récompensés ou partagés avec d'autres député-e-s. Avec le temps, l'intérêt suscité en cette matière aidera peut-être à ralentir ou même à inverser la démobilisation croissante des citoyen-ne-s à l'égard de la politique.

Enfin, face à la variabilité des recommandations faites par les député-e-s que nous avons rencontrés, nous proposons des efforts réguliers et soutenus pour regrouper leurs suggestions et leurs idées avec celles du grand public afin d'améliorer l'état de la démocratie.

En conclusion du dernier chapitre de ce rapport, nous tenons à souligner les façons dont Samara entend mener à bien ce travail, et nous demandons votre participation pour y parvenir. ^

65

ANCIEN-NE-S DÉPUTÉ-E-S ONT ÉTÉ INTERVIEWÉS POUR CE PROJET. ILS ONT QUITTÉ LEURS FONCTIONS OFFICIELLES PENDANT OU JUSTE APRÈS LA 38E ET LA 39E LÉGISLATURE, SOIT ENTRE 2004 ET 2008.



L'âge moyen auquel les députés sont entrés en politique fédérale était de 46,8 ans. L'âge médian était de 48 ans.

La durée moyenne de leur mandat était de 10,3 ans. La durée médiane de leur mandat était de 12,3 ans.

22 % des députés étaient des femmes.

11 % des députés étaient des immigrants.

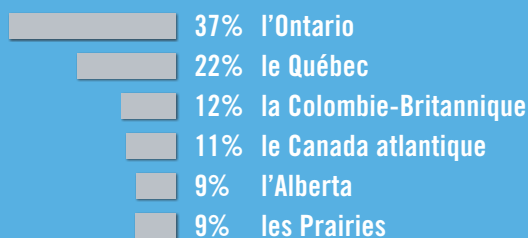
41 % des députés représentaient des circonscriptions urbaines, 23 %, des circonscriptions de banlieue et 36 %, des circonscriptions rurales ou éloignées.

82 % des députés ont indiqué préférer s'exprimer en anglais et 18 %, en français.

86 % des députés étaient titulaires d'au moins un diplôme collégial ou universitaire. Près de la moitié d'entre eux possédaient plus d'un diplôme.

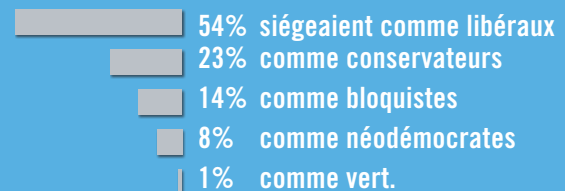
Les députés ont occupé une variété de rôles en tant que législateurs, et plusieurs en ont occupé plus d'un. L'un d'eux a été premier ministre, 31 % ont été ministres et 35 % ont été secrétaires parlementaires. De plus, 65 % d'entre eux ont été porte-parole de l'opposition, et 58 % ont présidé au moins un comité.

RÉGIONS REPRÉSENTÉES PAR LES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ AU PROJET



Ce qui reflète presque parfaitement la répartition de la population canadienne

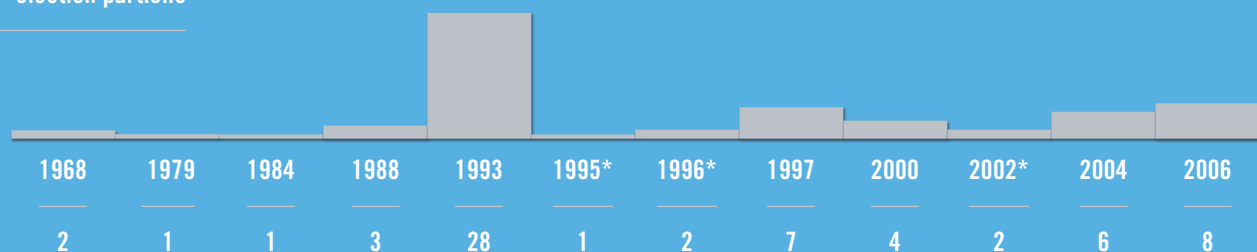
AFFILIATION POLITIQUE DES DÉPUTÉS AU MOMENT OÙ ILS ONT QUITTÉ LEURS FONCTIONS



Ce groupe comporte davantage de libéraux que le gouvernement actuel en raison du résultat des élections de 2008 et de 2006

ANNÉE OÙ LES DÉPUTÉS ONT ÉTÉ ÉLUS POUR LA PREMIÈRE FOIS

* élection partielle



Chapitre 1 : La politique, trop éloignée du public

Tout au long des entrevues, les député-e-s ont exprimé bon nombre des mêmes préoccupations, notamment quant à : l'opacité au sein de laquelle fonctionnent les partis politiques aussi bien au cœur des circonscriptions locales qu'au Parlement, le manque de formation ou d'orientation, l'obscurantisme entourant la désignation des membres des comités, et le fait que la période de questions manque véritablement de fond. Il ne faut donc pas s'étonner que seulement quelques-unes de leurs recommandations portent expressément sur ces questions.

En revanche, les recommandations des député-e-s sont de nature plus générale et appartiennent à trois domaines dont l'objectif est d'améliorer la culture et l'exercice de la politique et de multiplier les occasions pour les citoyen-ne-s de s'y investir.

« J'ai vécu une foule de situations, dans les coulisses, que peu de gens ont vécues. Et pourtant, j'ai survécu. J'ai réussi à survivre pendant 13 ans, » a déclaré un député, pour résumer sa carrière.

Les deux premiers domaines ont pour objectif de professionnaliser la gestion des député-e-s et d'améliorer la façon dont les citoyen-ne-s s'investissent en politique fédérale, même si au sein de ces catégories, on recense une extrême diversité de recommandations sur la manière de mieux diriger les institutions et d'améliorer la culture politique canadienne.

Malgré cette diversité de recommandations précises, nous avons constaté une homogénéité nettement plus grande quant au troisième domaine, soit : les « conseils sur l'existence » d'ordre plus général que les député-e-s ont prodigués à ceux qui occupent aujourd'hui une charge électorale, ou à ceux qui songent à faire carrière en politique. En dépit du consentement quasi unanime des député-e-s qu'une charge électorale est quelque chose de valable en soi, leurs récits laissent peu de doute que cette démarche s'accompagne d'une certaine dose de difficultés. Cela explique sans doute que bon nombre de descriptions des député-e-s soient émaillées de récits de survie. « J'ai vécu une foule de situations, dans les coulisses, que peu de gens ont vécues. Et pourtant, j'ai survécu. J'ai réussi à survivre pendant 13 ans, » a déclaré un député, pour résumer sa carrière.

LES RH À LA RESCousse

En moyenne, les député-e-s sont élus alors qu'ils sont âgés entre 45 et 50 ans, ce qui signifie qu'ils ont passé le plus clair de leur vie d'adulte à faire carrière hors du milieu de la politique, et à vivre dans une ville distante d'Ottawa. C'est sans doute pourquoi ils sont entrés en politique en ignorant les rouages du Parlement ou de leurs partis politiques. Les règles et les procédures sont qualifiées d'opaques, les procédés d'inefficaces et les décisions sur les ressources humaines de déroutantes. C'est pourquoi les député-e-s proposent quantité de manières de professionnaliser la gestion de la politique et de stimuler une plus grande mobilisation à l'égard du système, que nous avons regroupées en cinq grandes catégories.

« Honnêtement, il appartient à ceux d'entre nous qui sont membres du parti d'opérer de tels changements. Le processus de mise en candidature a cruellement besoin d'être révisé. Nous devons vraiment faire le ménage chez nous. »

Le premier choix : Le premier élément sur lequel les député-e-s cristallisent leurs recommandations est le processus de mise en candidature, le stade auquel un parti politique, dans chacune des circonscriptions électorales du Canada, choisit son candidat pour l'élection fédérale. Malgré le fait qu'ils ont été nommés, bon nombre des député-e-s avec lesquels nous sommes entretenus ont manifesté leur malaise ou carrément leur dégoût à l'égard du processus décisionnel ainsi que de l'absence de transparence et de mobilisation locale au cœur de ce processus.

Une recommandation, formulée en particulier par des député-e-s des partis conservateur et libéral, vise à rétablir le rôle des associations

des circonscriptions locales quant au choix des candidats. « Les associations locales doivent être réhabilitées. Le parti ne doit pas avoir le droit de refuser la nomination de quelqu'un, sauf dans un cas extrême, » a déclaré un député libéral.

Plusieurs député-e-s sont allés plus loin, en affirmant qu'un organe plus neutre, comme Élections Canada, doit fournir des directives sur les mises en candidature. « On constate une incompréhension du processus. Il serait utile d'avoir une organisation qui donne des instructions sur les mises en candidature et qui donne des directives aux candidats après qu'ils ont été nommés pour une élection, » a déclaré un député conservateur.

Plus souvent, cependant, on a pu entendre l'argument selon lequel il est grand temps que les partis politiques fassent le ménage au lieu de s'en remettre à un organe de l'extérieur pour imposer des règlements. « Honnêtement, il appartient à ceux d'entre nous qui sont membres du parti d'opérer de tels changements. Le processus de mise en candidature a cruellement besoin d'être révisé. Nous devons faire le ménage chez nous, » a affirmé un député libéral. « Certains des procédés au sein des partis doivent être modifiés, » a affirmé un député conservateur. « Mais il ne faut pas confier cette tâche à Élections Canada. »

« **Il faut boire avec modération** » : Un deuxième domaine où les député-e-s recommandent des changements est l'amélioration des séances d'orientation, de formation et de mentorat. Comme nous l'avons vu en détail dans le rapport intitulé *Bienvenue au Parlement : Un poste sans mode d'emploi*, les député-e-s ont le souvenir d'avoir été submergés et déroutés lors de leurs premières semaines et premiers mois à Ottawa, et rare sont ceux qui ont affirmé avoir reçu une orientation suffisante ou une formation suivie.

Bon nombre se sont senti laisser à eux-mêmes et ont déclaré ne pas savoir exactement comment mener leur travail, comment comprendre les complexités de la procédure parlementaire, et même comment recruter des employés susceptibles de leur convenir. Comme l'a affirmé un député, « les nouveaux député-e-s sont, à toutes fins pratiques, abandonnés le lendemain même de leur élection. À moins que vous n'ayez noué les bonnes relations et que vous ne soyez en mesure de trouver le bon chemin et de poser les bonnes questions, la situation peut-être plutôt accablante. »

« Les nouveaux député-e-s sont, à toutes fins pratiques, abandonnés le lendemain même de leur élection. »

Un autre député s'est fait l'écho de ce sentiment répandu : « L'un des principaux vices est l'orientation. Nous nous sommes assis ensemble, avons eu droit à un discours de deux ex-député-e-s qui nous ont dit ' Buvez avec modération.' Et c'est à peu près tout. »

C'est la raison pour laquelle de nombreux député-e-s recommandent une formation plus poussée en ce qui concerne les aspects législatifs et procéduraux de leur fonction, de même que sur leur rôle de député. « Lorsqu'arrivent les nouveaux député-e-s [il faudrait] leur offrir une orientation beaucoup plus générale quant à leur rôle en matière de surveillance du gouvernement [...]. Voici comment vous pouvez vous investir dans le processus budgétaire [...] et ainsi les initier aux instruments comme les affaires et les motions émanant des députés, la façon de travailler au sein des comités et d'autres choses comme ça, » a suggéré un député.

La plupart des député-e-s ont également jugé qu'on laissait trop au hasard la formula-

tion de directives suivies. Plusieurs de ceux qui se sont mis en quête de mentors ont préconisé la création de programmes officiels de mentorat. « En dépit du fait que j'ai eu plusieurs excellents mentors, je pense que le mentorat devrait être officialisé et standardisé, » a déclaré l'un d'eux. « Un meilleur programme de mentorat [est indispensable], » a affirmé un autre. « Pour ma part ma part, je m'y suis pris officieusement. Un autre de mes bons amis était député et nous nous liions d'amitié avec de nouvelles personnes. Je recommande aux nouveaux député-e-s d'engager des employés expérimentés à Ottawa, des gens qui connaissent la Colline. Cela leur épargnera bien des ennuis. Mais un programme de mentorat plus efficace relève de la responsabilité des partis à n'en point douter. »

Plusieurs ont également suggéré la mise en place de systèmes plus officiels dans le dessein d'aider les député-e-s à se mettre au travail plus rapidement. À titre d'exemple, un député a reconnu ne rien savoir des particularités qui se rattachent à l'établissement et à la direction des bureaux à la fois à Ottawa et dans sa circonscription : « Je n'avais aucune idée limpide sur le type de personne que je devais engager pour diriger mon bureau et exercer ses fonctions quotidiennes. Existe-t-il une base de données des employés? » se souvient-il avoir demandé.

Cessez de hurler! : Un troisième domaine passible d'amélioration comprend la façon dont les partis politiques se conduisent au Parlement, en particulier lors de la période de questions.

Dans le rapport intitulé « *C'est mon Parti* » : *Retour sur le dysfonctionnement parlementaire*, nous avons souligné la contrariété que ressentent de nombreux député-e-s à propos de cette tradition parlementaire. En effet, beaucoup se sentent contraints de jouer des jeux politiques, même lorsqu'ils ne sont pas particulièrement critiques

à l'égard des positions de leurs adversaires.

Plusieurs député-e-s se sont penchés sur le Parlement britannique pour rétablir ce qui semble affecter la période de questions au Canada. « Regardez la façon dont les Britanniques s'y prennent, où la première question est par écrit et où on vous la remet à l'avance, pour que vous puissiez donner une réponse intelligente, » a suggéré un député.

Un autre député a recommandé l'importation de la démarche britannique, laquelle consiste à attribuer aux ministres du cabinet et au premier ministre des journées particulières où ils sont chargés de répondre aux questions, et ce, dans l'espoir que cela se solderait par un échange plus intelligent. « Au Canada, nous monopolisons la totalité du gouvernement chaque jour. Vous disposez de 30 minutes et 30 ministres sont tenus en otage cinq jours par semaine, c'est parfaitement ridicule, » a-t-il ajouté.

« Pour faire respecter des comportements plus civilisés. « Pour moi, l'étiquette doit être simple. Il faut procéder comme je le faisais avec ma classe de 8^e. »

Un autre a tout bonnement rejeté la faute sur la direction des partis politiques et sur la culture d'hostilité qui règne à la Chambre. « Il faut que la solution vienne des dirigeants au sommet. J'aimerais tant voir les dirigeants de tous les partis se livrer à un débat dans le calme au lieu de s'envoyer des remarques malveillantes à qui mieux mieux, » recommande un député.

Plusieurs estiment que le-a Président-e de la Chambre doit être investi de plus de pouvoirs pour faire respecter des comportements plus civilisés. « Pour moi, l'étiquette doit être simple. Il faut procéder comme je le faisais avec ma

classe de 8e. Cessez et cessez immédiatement. Vous pointez la caméra sur [ceux] qui causent trop d'agitation, et vous leur laissez le temps d'y réfléchir chez eux, » a déclaré un autre député.

« Regardez la façon dont les Britanniques s'y prennent, où la première question est par écrit et où on vous la remet à l'avance, pour que vous puissiez donner une réponse intelligente. »

Mettez-vous au travail : Un quatrième domaine passible d'amélioration a trait au fonctionnement du Parlement. Reflétant sans doute leur perception selon laquelle on accomplit peu de choses au sein de la Chambre des communes, la plupart de ces observations avaient pour but de minimiser le temps que les député-e-s sont tenus d'y passer.

Plusieurs député-e-s ont recommandé l'adoption du scrutin électronique à la Chambre pour accélérer la procédure actuelle. « Quel besoin a-t-on de demeurer assis et de voter pendant trois heures alors qu'il suffit d'appuyer trois fois sur un bouton. Vous pourriez vous livrer à d'autres activités, notamment représenter vos électeurs, retourner des appels téléphoniques et accomplir toutes ces autres choses que les député-e-s doivent faire, » a déclaré un député.

« Je [souscris] au vote électronique. L'idée de devoir être à la Chambre jusqu'à 5 h du matin et de se lever à 300 occasions parce qu'un type refuse de regrouper les votes ensemble [...] beaucoup d'agissements infantiles qui rendent vraiment la vie intolérable, » a affirmé un ex-ministre du Cabinet. « Le vote électronique à la Chambre témoignerait d'une démocratie parlementaire plus moderne où la télévision pourrait se tourner au moment du vote vers le bulletin d'affichage pour que vous puissiez voir les résultats du

scrutin, au lieu de voir les député-e-s déambuler dans les couloirs comme au XIXe siècle, » a suggéré un autre.

Un autre député a recommandé de raccourcir la durée consacrée à la période de questions, dont la préparation prend souvent le plus clair de la matinée. « Cela prend tant de temps. Et pour le gouvernement, en particulier, cela prend un temps infini, car tous les membres du cabinet doivent être prêts à discuter de n'importe quelle question qui pourrait être posée, » a affirmé un député.

Plusieurs député-e-s ont recommandé l'élimination des débats de la Chambre le vendredi pour leur donner plus de temps aux député-e-s de retourner dans leur circonscription ou pour se consacrer à d'autres éléments de leur charge. « La Chambre siège du lundi au vendredi, alors qu'elle devrait siéger du lundi au jeudi, tout en conservant le même nombre d'heures. J'aurais préféré effectuer un plus grand nombre d'heures lorsque j'y étais, mais y siéger un jour de moins par semaine. J'aurais pu rentrer dans ma circonscription cette journée-là et me retrouver en famille, » a affirmé un député. « Je pourrais fort bien me passer des débats du vendredi. Règle générale, les leaders et les ministres n'y sont même pas présents; les vendredis sont essentiellement un gaspillage de temps, » a déclaré un autre.

Le pouvoir des comités : De nombreux député-e-s affirment que c'est au sein des comités que se déroulent les travaux les plus intéressants du Parlement, où les député-e-s peuvent transcender le côté partisan exagéré en période de questions et formuler des recommandations stratégiques qui reflètent particulièrement bien les intérêts du pays dans son ensemble. C'est pourquoi, leurs recommandations ont pour objectif de réduire l'influence des partis poli-

tiques sur le fonctionnement des comités, et de mettre en place des directives pour s'assurer que les travaux des comités se reflètent mieux dans le processus législatif.

En particulier, un certain nombre de député-e-s, dont deux chefs de parti, ont proposé de réformer la réglementation des comités afin d'affaiblir la capacité des chefs de parti à remplacer les député-e-s qui font partie de comités au beau milieu de leur mandat, tactique utilisée pour empêcher les travaux d'avancer ou pour y mettre un terme. « N'envoyez pas de membres suppléants qui siègent au sein du comité uniquement pour voter à votre place. Il serait alors presque préférable de tout bonnement révoquer le comité en question. Respectez le fait que vous faites partie d'un comité parce que vous avez acquis une certaine expertise et laissez le comité fonctionner comme

il se doit, » a soutenu un ancien chef de parti. Un ministre du Cabinet, lequel regrette que les nominations au sein de son comité aient peu de choses à voir avec son expertise préparlementaire, a formulé une recommandation analogue. « La continuité au sein des comités est indispensable pour acquérir un certain niveau d'expertise. [...] Je pense que cela améliorerait le régime canadien si nous acquérions cette expertise, » a-t-il ajouté.

Plusieurs député-e-s craignent que les travaux des comités n'exercent pas une influence suffisante sur le processus législatif et que les rapports des comités soient souvent rangés sur les étagères sans être lus comme ils le devraient. « Lorsque les comités sont investis de plus de pouvoirs, beaucoup de choses s'y font, » a affirmé un député. Un autre recommande que les rapports des comités soient présentés

LA MAJEURE PARTIE DES RECOMMANDATIONS AVAIENT POUR BUT DE MODIFIER LA CULTURE ET L'EXERCICE DE LA POLITIQUE, À LA FOIS POUR LES DÉPUTÉ E S ET LES CITOYEN-NE-S

PROFESSIONNALISER LA GESTION DES DÉPUTÉ E S ET LES TRAVAUX DU PARLEMENT

- Augmenter la transparence du processus de mise en candidature et les possibilités pour le citoyen d'y participer.
- Améliorer l'orientation et proposer des programmes de formation et de mentorat mieux structurés.
- Professionnaliser la période de questions.
- Améliorer l'efficacité du Parlement, par exemple avec l'introduction du vote électronique.
- Réduire l'ingérence des partis politiques dans les travaux des comités et mettre en place des directives pour que les recherches des comités se reflètent mieux dans le processus législatif.

AMÉLIORER LA MOBILISATION DES CITOYEN-NE-S À L'ÉGARD DE LA POLITIQUE

- Améliorer l'éducation civique et offrir plus d'occasions aux jeunes Canadien-ne-s de faire l'expérience directe de la démocratie.
- Créer des moyens plus efficaces pour les citoyen-ne-s de prendre part au processus législatif.
- Échanger des pratiques optimales sur la manière de recueillir régulièrement et avec dynamisme les idées des électeurs et leur contribution à l'échelle locale.

comme motions parlementaires, afin d'acquiescer une plus grande notoriété et de débattre des travaux. « Vous passez tout ce temps au sein des comités. À coup sûr, il devrait y avoir un moyen de soumettre vos recommandations à une motion. Mais ce n'est pas le cas. Il y a seulement un ministre qui se saisit de la recommandation et qui déclare, 'Merci beaucoup, nous allons y opposer notre veto. Au revoir,' » a-t-il ajouté.

Une troisième députée est d'avis que les comités doivent consacrer plus de ressources pour déterminer les répercussions budgétaires de leur analyse, au lieu de se contenter de formuler des recommandations. « Le document de politique publique le plus important d'un gouvernement est son budget, aussi devez-vous dire, 'D'accord, que vont-ils faire à propos de ces enjeux? Comment l'argent sera-t-il distribué?' » a-t-elle ajouté.

Dans le même esprit, un autre député a fait valoir que les comités doivent bénéficier d'un plus grand soutien administratif pour être mieux à même d'examiner minutieusement leurs secteurs d'intervention privilégiés. « Les comités doivent avoir pour mandat d'examiner la prestation des services, et le soutien administratif dont bénéficient les comités doit être au moins quatre à cinq fois supérieur pour que nous puissions en toute honnêteté fournir les renseignements nécessaires pour savoir si la prestation des services suit son chemin, » a-t-il déclaré.

MOBILISATION DE MILLIONS DE CITOYEN-NE-S

Un deuxième élément qui a dominé les recommandations des député-e-s consistait à faciliter la tâche aux citoyen-ne-s de se mobiliser à l'égard de leurs idées politiques. La plupart des député-e-s ont formulé au moins une suggestion à cet égard, même si les idées exactes allaient des

façons générales dont les jeunes Canadien-ne-s apprennent la politique à l'école à des remarques particulières sur les tactiques qu'utilisent les citoyen-ne-s pour entrer en rapport avec leurs députés.

Le fait qu'autant de leurs suggestions soient axées sur la mobilisation des citoyen-ne-s reflète sans doute la prise de conscience par les député-e-s du désintérêt croissant des Canadien-ne-s envers la politique, et du désir apparent d'inverser cette tendance. Nous avons regroupé leurs recommandations en trois catégories.

« Il existe une façon beaucoup plus efficace de susciter l'intérêt des gens pour leur pays, il suffit de les éduquer lors de leur scolarisation, soit au moment où ils sont davantage ouverts à la politique et à l'histoire de ce pays de manière beaucoup plus approfondie que ce que nous faisons aujourd'hui. »

Le b.a.-ba de la politique : En raison des lacunes en termes d'éducation civique globale de même que de l'absence de possibilités pour les jeunes de faire l'expérience directe de la démocratie canadienne, il est difficile pour de nombreux député-e-s de mobiliser les citoyen-ne-s à l'égard de ce qu'ils font.

« Si les gens partageaient un sentiment d'appartenance au pays et un point de référence commun lorsqu'on en vient à la politique, ils auraient alors quelque chose sur quoi s'appuyer pour réfléchir aux grandes questions, et ainsi se mobiliser, » a déclaré un député. « On enseigne très peu de choses sur le régime démocratique canadien. Trop souvent, nos enfants compren-

ment mal ce qui se passe, ce que signifie une élection ou comment les gens se font élire, » a déclaré un autre.

Un troisième s'est déclaré fort contrarié de cette situation : « Nous avons ces discussions interminables sur la culture canadienne et sur la façon d'inciter les gens à s'investir dans leur pays, et c'est pourquoi nous rendons obligatoire le contenu canadien. Mais je pense qu'il existe une façon beaucoup plus efficace de susciter l'intérêt des gens pour leur pays; il suffit de les éduquer au moment de leur scolarisation, alors qu'ils sont beaucoup plus ouverts à la politique et à l'histoire de ce pays de manière beaucoup plus approfondie que ce que nous faisons aujourd'hui, » a-t-il déclaré.

« Plusieurs député-e-s ont affirmé qu'il fallait réformer le système de pétitions. « Les gens dans ce pays courent comme des poulets à qui l'on a coupé le cou pour faire signer une pétition. Quand celle-ci parvient enfin à la Chambre des communes, 15 secondes sont consacrées à sa lecture. »

Les citoyen-ne-s lobbyistes : D'autres député-e-s ont déploré l'absence de moyens institutionnels efficaces pour que les citoyen-ne-s s'investissent dans le processus législatif.

Plusieurs député-e-s ont affirmé qu'il fallait réformer le système de pétitions. « Les gens dans ce pays courent comme des poulets à qui l'on a coupé le cou pour faire signer une pétition. Quand celle-ci parvient enfin à la Chambre des communes, 15 secondes sont consacrées à sa lecture. Elle est ensuite transmise au directeur des pétitions qui la signe et qui adresse une lettre-type à la première personne dont le nom

figure sur la pétition, et tout le monde pense qu'il a très bien agi [...] [mais] tous ceux et celles qui avaient le sentiment d'avoir eu voix au chapitre n'ont pas été entendus, » a déclaré un député.

D'autres député-e-s ont éprouvé le même sentiment de contrariété en recevant des centaines de courriels ou de cartes postales identiques les unes aux autres de la part de groupes de pression. « Les gens pensent que c'est une bonne façon de faire pression sur un député; pour moi, c'est un gaspillage de temps précieux et de ressources [...]. Citez-moi des motifs intelligents pour lesquels je dois vous soutenir, en vous appuyant sur des éléments de preuve, et j'étudierai la question. Donnez-moi des faits! » a affirmé un député.

Ne perdez pas le contact : De nombreux député-e-s ont affirmé qu'ils compensaient l'absence de modes clairement définis pour obtenir la collaboration des citoyen-ne-s en expérimentant différentes approches pour se tenir en rapport avec leurs électeurs, tactiques qui sont échangées entre député-e-s uniquement de manière officieuse.

Pour beaucoup, cela présuppose de longues heures de déplacements dans la circonscription. « L'été, il n'est pas rare qu'avec mon épouse, nous parcourions 30 000 kilomètres en voiture, » a déclaré un député d'une circonscription rurale, en ajoutant qu'il n'avait aucun autre moyen de prendre le pouls de ses électeurs.

Plusieurs député-e-s ont recours à des assemblées publiques ou à des comités de citoyen-ne-s concernés pour évaluer l'état d'esprit du public. « Nous avons organisé des assemblées publiques, elles ont été retransmises à la télévision, ont attiré de nombreux participants et suscité des débats intéressants. Au cœur de l'exercice, nous avons invité des groupes d'experts à venir prendre la parole, ce qui a créé un climat

de mobilisation, même pour ceux et celles qui n'étaient pas mobilisés au départ, » a expliqué un député.

Deux député-e-s ont également déclaré avoir mis sur pied des groupes consultatifs dans le but de mieux connaître les problèmes identifiés par les électeurs, et ainsi offrir un moyen aux citoyen-ne-s de participer plus activement aux problèmes fédéraux. « Lorsque j'ai été élu pour la première fois, j'ai créé huit comités consultatifs non-partisans différents. Toute personne dans la circonscription que la question intéressait pouvait s'inscrire, et moi de leur dire : 'lorsqu'il y a des questions dans la circonscription auxquelles vous pensez que votre député doit s'occuper, venez me voir. De même, lorsque j'ai quelque chose à Ottawa que je tiens à vous soumettre, je vous en ferai part' », a-t-il affirmé.

« L'été, il n'est pas rare qu'avec mon épouse, nous parcourions 30 000 kilomètres en voiture. »

D'autres ont favorisé les groupes de discussion plus informels. « J'avais quelques tours dans mon sac, » a déclaré un député. « Disons que je passais devant une banque et qu'il y avait 15 personnes qui faisaient la file. Je garais ma voiture et j'allais leur parler. Lorsque j'allais faire mon épicerie le samedi matin, je me dépêchais d'attraper un panier roulant et je passais deux heures à déambuler dans les allées. Ce sont des tours vieux comme le monde, mais ils fonctionnent toujours. »

UNE QUESTION DE SURVIE

Toutefois, pour la grande majorité des député-e-s, les recommandations qu'ils ont mis de l'avant portent moins sur les changements qu'il faut apporter aux règles régissant la Chambre des

communes ou aux procédés grâce auxquels leurs travaux avancent, mais plutôt sur la manière de survivre en tant que député.

Deux député-e-s ont également déclaré avoir mis sur pied des groupes consultatifs dans le but de mieux connaître les problèmes identifiés par les électeurs, et ainsi offrir un moyen aux citoyen-ne-s de participer plus activement aux problèmes fédéraux.

Comme l'a dit un député, « J'ai traversé une période de sept semaines qui m'a pratiquement anéanti en tant qu'être humain ». Un autre a décrit Ottawa comme « un lieu imprégné de solitude [...] où l'on a du mal à survivre. » Un autre a ajouté : « Les premiers jours ont été pour moi une courbe d'apprentissage très abrupte, et j'ai pu constater que certains député-e-s réussissaient mieux que d'autres à s'acquitter de leur rôle : à organiser leur vie sociale, leur vie familiale et à tout bien huiler sur le plan logistique [...] à garder un œil sur tout et [à] survivre. Je pense que certains n'ont jamais réussi. »

Pour la grande majorité des député-e-s, cependant, les recommandations portent moins sur les changements qu'il faut apporter aux règles qui régissent la Chambre des communes ou aux procédés grâce auxquels leurs travaux avancent et plus sur la façon de simplement survivre en tant que député.

Alors que certains de ces conseils portent sur la façon de s'acquitter d'un emploi qui, en dépit d'un travail acharné, peut vous échapper aussitôt qu'une élection est déclenchée, les député-e-s ont

plus fréquemment prodigué des conseils d'ordre général sur la façon de se protéger contre ce que les député-e-s qualifient de tendance de la vie à Ottawa à s'attaquer à l'identité personnelle et au sentiment de bien-être des gens.

Certains député-e-s ont affirmé avoir été lourdement tributaires de leurs expériences avant d'arriver au Parlement pour faire avancer le programme du pays. L'un d'entre eux a décrit de quelle façon il avait mis à profit son expertise de la gestion des coûts dans l'industrie automobile lorsqu'on lui a demandé de diriger un examen des dépenses : « J'ai acquis une excellente expérience [de la gestion des coûts des fournisseurs] lorsque je travaillais pour General Motors. Lorsque j'étais directeur d'usine, j'ai réussi à réaliser un grand nombre de projets, contrairement à d'autres directeurs d'usine qui n'avaient pas vraiment réfléchi assez profondément à tout ce qui entre en jeu dans la réalisation d'un projet. Ayant acquis cette expérience plus jeune à la General Motors, j'ai pu la mettre en pratique. »

« N'oubliez jamais la raison pour laquelle vous lancez en politique : pour vous mettre au service du public, et non pas seulement parce que vous vous trouviez au bon endroit au bon moment. »

D'autres ont déclaré que l'appui dont ils avaient bénéficié de la part de leur famille et de leurs amis avait été crucial pour rester fidèles à leurs aspirations d'origine. Ils ont exprimé une infinie reconnaissance à l'égard de leurs conjoints qui les ont toujours assurés de leur appui, et certains ont même affirmé que la famille avait été au cœur de leur vie politique. « Venez accompagné de votre famille, et je ne parle pas

« Ne vous laissez pas avaler par Ottawa. Restez fidèle à vos convictions. »

d'un accompagnement physique. Celle-ci doit être partie prenante de votre décision de faire de la politique et de quelle façon et en négocier les conditions et modalités, » a déclaré un député.

Le conseil le plus courant qui était prodigué aux nouveaux député-e-s était de « rester fidèles » à leurs motifs d'origine, et de ne pas se laisser avoir par les multiples petites façons insidieuses par lesquelles Ottawa peut menacer leur identité ou les contraindre à sacrifier leurs valeurs ou leurs convictions.

Cet impératif s'est manifesté de diverses façons. Les député-e-s l'ont décrit comme le fait de ne jamais oublier ce qui les avait attirés dans la vie publique. « N'oubliez jamais la raison pour laquelle vous vous lancez en politique : pour vous mettre au service du public, et non pas seulement parce que vous vous trouviez au bon endroit au bon moment. » Ne vous laissez pas avaler par la bulle d'Ottawa, par le sectarisme politique et la rhétorique, » a déclaré un député libéral. Un autre libéral a dit : « Ne sacrifiez pas vos principes à la conquête de ce que [le parti] peut vous offrir. Restez fidèle à vous-même. »

De nombreux député-e-s conservateurs ont formulé les mêmes conseils. « Il arrive parfois que vous vous laissiez avaler par Ottawa, et vous constatez très vite que vous essayez d'expliquer

« Tracez toujours un trait dans le sable, et sachez où il se trouve. »

à vos électeurs les raisons pour lesquelles il vous est impossible d'agir plutôt que les raisons pour lesquelles vous devez agir [...] Ne vous laissez pas

avalier par Ottawa. Restez fidèles à vos convictions, » a déclaré l'un d'eux.

Un député d'une région rurale a mentionné un exemple particulièrement touchant de l'importance qu'il y a à garder les pieds bien sur terre, en particulier dans un caucus dominé par des député-e-s provenant de zones urbaines. « Lorsque vous assistez aux réunions là-haut, beaucoup ignorent cette partie de l'existence [...] quelqu'un qui lutte pour mettre assez de nourriture sur la table ou pour chauffer sa maison. Je me souviens d'être entré dans une maison et la femme qui y vivait portait une combinaison de motoneige. La seule source de chaleur dont elle disposait était son four. Et ensuite, vous arrivez au caucus et vous entendez toutes les absurdités

qui s'y disent. Cela revêt de l'importance pour eux. Mais pour quelqu'un comme moi, j'avais envie de leur dire, 'Pourquoi diable nous faites-vous perdre notre temps? Je connais une femme qui ignore comment elle va se chauffer cet hiver. Ou comment elle va se nourrir cet hiver.' Le contraste est tellement vif, » ajoute-t-il.

Les député-e-s conseillent également aux futurs parlementaires de maintenir une éthique personnelle. « Tracez toujours un trait dans le sable, et sachez où il se trouve. » de dire un député du NPD. Un député du Bloc a avancé un argument semblable : « Le fait qu'une chose soit permise ne vous oblige pas à le faire. Vous devez-vous fixer une éthique personnelle. »



DIVERSITÉ DES RECOMMANDATIONS FAITES PAR LES DÉPUTÉ-E-S

Chapitre 2 : Changer de l'extérieur

Que ce soit dans les médias grand public ou dans le milieu universitaire, on a longuement parlé de la concentration progressive du pouvoir dans le Cabinet du Premier ministre. Les articles de journaux et de revues ainsi qu'un certain nombre de livres ont signalé ce phénomène au public canadien. On vous pardonnera de penser que la seule manière dont les député-e-s peuvent obtenir des résultats est de passer par le Premier ministre et son cercle intime.

Cependant, lorsqu'ils décrivent leurs succès les plus retentissants, rares sont ceux, y compris ceux du cabinet ou proches des coulisses du pouvoir, qui décrivent leurs succès comme étant attribuables au fait qu'ils détenaient des pouvoirs ou qu'ils contrôlaient le programme du gouvernement. En fait, selon les député-e-s, les changements positifs qui surviennent au niveau législatif et dans l'existence de leurs électeurs sont rarement le fait d'une nomination au sein d'un comité ou du cabinet, et beaucoup plus souvent le fait d'un esprit d'entreprise débordant les limites traditionnelles du pouvoir. Souvent, leurs plus grands succès se sont matérialisés le jour où ils sont tombés sur une occasion inespérée et qu'ils l'ont saisie.

Ces récits de succès personnalisés n'étaient pas du tout ce à quoi nous nous attendions. Compte tenu de l'importance du parti pour la vie politique d'un député – très peu de candidats indépendants sont élus comme indépendants et la plupart font état de la puissante influence exercée par les partis sur leurs expériences – il est remarquable de constater que les exploits que les député-e-s ont décidé de souligner avaient rarement à voir avec le programme de leur parti. Même lorsqu'il fait allusion à son parti, chaque député affirme avoir travaillé seul ou en petit groupe pour obtenir le changement qu'il ou elle avait voulu.

Selon les député-e-s, les changements positifs qui surviennent au niveau législatif et dans l'existence de leurs électeurs sont rarement le fait d'une nomination au sein d'un comité ou du cabinet, et beaucoup plus souvent le fait d'un esprit d'entreprise débordant les limites traditionnelles du pouvoir.

Les histoires à succès des député-e-s présentent généralement au moins l'une des trois caractéristiques suivantes. Elles décrivent des cas où un député a signalé les préoccupations de ses électeurs à l'attention du fédéral, où ils ont bien travaillé avec des collègues ou plus souvent avec des adversaires politiques, et où ils ont aidé un électeur à s'y retrouver dans les dédales de la bureaucratie.

En décrivant leurs exploits comme ayant eu lieu à la périphérie de la vie politique, les député-e-s reprennent le même thème « extérieur » qui a dominé la description qu'ils ont donnée des raisons pour lesquelles ils se sont lancés pour la première fois en politique.

En décrivant leurs exploits comme ayant eu lieu à la périphérie de la vie politique, les député-e-s reprennent le même thème « extérieur » qui a dominé la description qu'ils ont donnée des raisons pour lesquelles ils se sont lancés pour la première fois en politique : dialoguer différemment avec leurs électeurs et changer le statu quo politique. Sans doute cela reflète-t-il la façon dont on travaille en politique fédérale. Ou peut-être que dans la culture politique du Canada, il est souhaitable d'être quelqu'un de l'extérieur, ou du moins d'être perçu comme tel.

DE LA BASE À OTTAWA

La quasi-totalité des député-e-s qui ont participé à ce projet étaient très engagés dans leurs collectivités locales avant d'arriver à Ottawa. Que ce soit en vertu de leur profession, de leurs engagements bénévoles ou d'une combinaison des deux, ils avaient eu maintes occasions d'interagir avec un échantillon

représentatif de leur collectivité. Ils connaissaient donc les enjeux auxquels leurs électeurs étaient confrontés, ou les comprenaient rapidement lorsqu'on leur en parlait.

Il n'est donc sans doute pas étonnant que de nombreux député-e-s aient décidé de bâtir leur carrière parlementaire sur les préoccupations de leur circonscription. « Dans ma circonscription, il y a sept prisons. Le taux de criminalité y est très élevé. Il semble qu'une personne sur trois, sur quatre ou sur cinq ait franchi le seuil de ma porte pour me raconter une histoire abominable de victimisation. Plus je me suis occupé de ce dossier, plus je m'y suis investi, » a-t-il déclaré. « J'ai visité la plupart des prisons du Canada. Partout où des victimes avaient besoin d'aide, je me présentais normalement si j'en avais la possibilité. »

De nombreux député-e-s ont bâti leur carrière parlementaire sur les préoccupations de leur circonscription.

Un autre député, qui a passé 17 ans à la Chambre des communes, notamment comme ministre du cabinet, a contribué à la création du premier comité sur l'environnement à Ottawa lorsqu'il a été élu pour la première fois dans les années 1960. Sa circonscription en Colombie-Britannique avait été l'une des premières à se convertir à l'écologie, et en sa qualité de simple député, c'est lui qui pour la première fois a brandi ce dossier sous les feux de la rampe nationale. « J'ai fondé le Comité spécial sur la pollution de l'environnement de la Chambre des communes. J'ai dû payer de ma poche le voyage des premiers témoins qui ont comparu [...] Je pouvais compter uniquement sur trois condisciples. Le gouvernement ne voulait pas de ce comité. Les leaders de

l'opposition à la Chambre ne voulaient pas de ce comité. Mais en apprenant à mieux connaître les règles de la Chambre, et avec un peu de chance, j'ai réussi à créer ce Comité » ajoute-t-il.

De nombreux député-e-s affirment avoir présenté des dossiers à Ottawa qui reflétaient les problèmes propres à leurs électeurs. « Bien des choses [que font les député-e-s] sont éperonnées par les problèmes d'une circonscription en particulier, » a déclaré un député de l'Ontario. « Par exemple, mon intérêt pour les mariages entre partenaires du même sexe est attribuable à un électeur qui a travaillé pour moi lors de ma première campagne et qui est par la suite mort du sida. »

« J'ai dû payer de ma poche le voyage des premiers témoins qui ont comparu [...] Je pouvais uniquement compter sur trois condisciples. Le gouvernement ne voulait pas de ce comité. Les leaders de l'opposition à la Chambre ne voulaient pas de ce comité. Mais en apprenant à mieux connaître les règles de la Chambre, et avec un peu de chance, j'ai réussi à créer ce Comité ».

Un député du Québec s'est employé à réformer la réglementation du travail pour les étudiants étrangers suite à la rencontre d'un étudiant africain de sa circonscription qui n'avait pas réussi à régler ses droits de scolarité et qui avait dû quitter le pays. « Au Canada, les étudiants étrangers sont confinés sur le campus. C'est là qu'ils font leurs études et qu'ils peuvent parfois trouver un emploi à la cafétéria. Mais pas en dehors du campus. Et dans ma circonscription, la Chambre de commerce réclamait un meilleur accès à des effectifs plus spécialisés, et les étudiants étrangers de 2e/3e cycle font

parfaitement l'affaire. Mais il est impossible de les embaucher, » ajoute-t-il. Grâce aux travaux des député-e-s avec le ministre de l'Immigration, ce député a réussi à faire réformer la loi de telle sorte que les étudiants étrangers soient légalement autorisés à travailler en dehors du campus tout en poursuivant leurs études.

Pour une autre députée de l'Ontario, la mort d'un adolescent dans sa circonscription l'a amenée à œuvrer à la demande de modification des règles d'étiquetage sur les aliments vendus dans les restaurants. « Il allait toujours dans [un restaurant] avec ses amis et mangeait toujours des chaussons aux pommes, car ils étaient parfaitement salubres. Un beau jour, un ami [a proposé un autre restaurant], et le chausson aux pommes était parfumé à la noisette. Il faisait toujours très attention. [Mais] il n'y avait aucune mention sur l'étiquette de la saveur de noisette. C'est pourquoi j'ai insisté pour que les restaurants soient obligés de nous dire ce que nous consommons, » ajoute-t-elle.

Un député a mis à profit son expérience et ses contacts en tant que grand chef d'un grand conseil autochtone pour faire avancer des dossiers qui revêtaient de l'importance pour toutes les communautés autochtones, notamment en déposant la motion d'excuse sur les

« J'ai dû payer de ma poche le voyage des premiers témoins qui ont comparu [...] Je pouvais uniquement compter sur trois condisciples. Le gouvernement ne voulait pas de ce comité. Les leaders de l'opposition à la Chambre ne voulaient pas de ce comité. Mais en apprenant à mieux connaître les règles de la Chambre, et avec un peu de chance, j'ai réussi à créer ce Comité ».

pensionnats indiens : « En soulevant certains des problèmes autochtones en Chambre, qu'il s'agisse de Kelowna ou des pensionnats indiens ou de l'agressivité qui règne dans les comités – pas méchant, mais véridique, factuel et affirmatif – [grâce à cela], j'ai réussi à accroître quelque peu la notoriété de ces dossiers autochtones. »

Alors que de nombreux député-e-s ont parlé de l'importance qu'il y a à aider les électeurs à s'y retrouver à travers les dédales d'une administration bureaucratique, un député a fait part d'un cas en particulier qui l'a incité à modifier la réglementation plus générale sur l'assurance-chômage, en dépit du fait qu'il se trouvait alors à l'opposition. « Il y avait une usine de meubles dans [ma circonscription] qui a fait faillite. Les ouvriers se sont dit : 'Nous nous retrouvons subitement au chômage et tout ce que nous avons, c'est l'assurance-emploi' ajoute-t-il. Puis ils ont découvert qu'ils n'avaient pas droit à l'assurance-emploi car le règlement disait que si vous aviez droit à une indemnité de départ, vous n'aviez alors pas droit à l'assurance-emploi tant que vous n'aviez pas épuisé l'indemnité de départ. Le problème est que l'usine a fait faillite; il n'y avait donc pas d'indemnité de départ. Mais le règlement disait qu'ils avaient droit à une indemnité de départ, peu importe qu'ils la touchent ou non. [C'est pourquoi] je me suis assis à la table du ministre. Nous avons obtenu pour eux des prestations d'AE et nous avons fait modifier le règlement. »

TENEZ-VOUS PRÈS DE VOS AMIS ET ENCORE PLUS PRÈS DE VOS ENNEMIS

Pour un certain nombre de député-e-s, on identifie le succès le jour où on réussit à nouer et à entretenir de bonnes relations avec des membres de leur propre parti politique, avec des adversaires politiques et des fonctionnaires d'autres

administrations, et qu'on parvient à se servir de ces relations pour opérer des réformes politiques.

Il n'est donc sans doute pas étonnant que nombre d'entre eux aient souligné l'importance d'entretenir de bonnes relations en vue d'une expérience fructueuse au Parlement. « Attachez de la valeur à ceux et celles avec lesquels vous travaillez et resserrez ces relations. Tâchez de vous lier d'amitié avec des collègues en dépassant les lignes de démarcation des partis. Essayez de comprendre leurs motifs et de savoir ce qu'ils ont à vous offrir, » tels sont les conseils qu'un député a formulés en entrevue.

De fait, plusieurs des plus grands exploits des député-e-s sont le fruit de telles relations. Selon l'un : « Les meilleurs travaux auxquels j'ai jamais participé en comité ont eu lieu lorsque je suis arrivé au Parlement pour la première fois, dans l'opposition, au sein du Comité de l'environnement. C'était un comité extraordinaire, car ses membres étaient parmi les députés les plus brillants et les plus professionnels de tout le Parlement, et que chacun des rapports que nous publiions était consensuel. »

« Attachez de la valeur à ceux et celles avec lesquels vous travaillez et resserrez ces relations. Tâchez de vous lier d'amitié avec des collègues en dépassant les lignes de démarcation des partis. Essayez de comprendre leurs motifs et de savoir ce qu'ils ont à vous offrir, » tels sont les conseils d'un député. »

Une autre députée a mentionné plusieurs exemples de collaborations fructueuses entre partis. À propos d'un partenariat établi avec le député d'un autre parti, elle a déclaré : « Nous continuons de correspondre par courriel même

s'il était [membre d'un autre parti] car nous avons œuvré ensemble à [une] taxe d'accise. » Elle a parlé du franchissement des lignes de démarcation des partis, notamment avec des député-e-s séparatistes. « J'ai pu travailler à certains dossiers avec le Bloc, malgré le fait que nos opinions divergeaient souvent. Mais il arrivait parfois que nos idées convergent sur des questions sociales », ajoute-t-elle.

« Je ne prends pas chaque décision en fonction du fait qu'il s'agit d'une idée libérale ou d'une idée conservatrice. Cela explique partiellement mon succès. »

De nombreux député-e-s libéraux ont parlé du travail qu'ils ont effectué au sein des comités du caucus pour défendre des causes communes avec d'autres député-e-s. Une députée a parlé de l'influence exercée par le Caucus libéral national féminin sur les décisions de politique étrangère alors que ce parti était au pouvoir : « Le refus d'aller en Irak s'explique partiellement par ce que le Caucus féminin a déclaré à ce sujet. Je pense que notre soutien pour le registre des armes à feu a lui aussi subi l'influence de [ce groupe], » ajoute-t-elle.

Un autre libéral, dont la circonscription comptait deux universités, se souvient d'avoir créé un comité du parti avec d'autres députés qui comptaient également des établissements d'enseignement supérieur dans leurs circonscriptions. Grâce au concours d'autres député-e-s aux antécédents universitaires, ils ont réussi à donner une notoriété nationale aux investissements dans l'enseignement supérieur. « Il n'y avait pas la moindre mention d'établissements d'enseignement supérieur ou de recherche et développement dans le premier discours du

Trône, ce qui explique que j'aie œuvré avec [deux collègues] pour être sûr que cela ne se reproduirait pas. Nous avons déclaré que nous donnerions toute la notoriété voulue à l'enseignement supérieur. Et nous avons fini par en faire le caucus sans doute le plus fructueux de tout le parti, » affirme ce député.

Certains député-e-s ont déclaré qu'ils avaient réussi à inscrire leurs priorités stratégiques à l'ordre du jour du gouvernement, même s'ils se trouvaient dans l'opposition à l'époque. Un député réformiste devenu conservateur a discuté de l'importance du rôle que son parti a joué en faisant de la réduction du déficit une priorité dans les années 1990.

« Lorsque nous avons fait campagne en 1993, nous avons déclaré que le déficit était un problème colossal, que nous devions nous y attaquer en commençant par réduire la taille du gouvernement. Cela nous a valu d'être cloués au pilori, même si dans l'Ouest du pays, tout le monde avait le sentiment que c'était vrai. Même si Paul Martin et Jean Chrétien méritent une grande part de la reconnaissance qui leur est due, je ne crois pas qu'ils oseraient contester que c'est nous qui avons mis ce dossier sur la table, qui avons exercé de fortes pressions et qui leur avons facilité la tâche pour mettre effectivement en place certaines des mesures préconisées. En fait, nous avons eu des rencontres privées et nous leur avons remis une liste très spécifique des choses qui pouvaient être réduites, et ils ont fini par le faire, » ajoute-t-il.

Même s'il s'agit d'une méthode moins couramment employée, quelques député-e-s ont souligné avoir œuvré en collaboration avec une vaste coalition de personnes pour défendre des priorités stratégiques nationales. Un député libéral, qui a été ministre des Ressources naturelles, a déclaré avoir conçu une « Déclaration d'opportunité », qui consistait à redresser les régimes d'impôts

et de redevances dans les sables bitumineux de l'Alberta pour encourager des investissements durables. Cela les a obligés à collaborer de près avec des ministres fédéraux et provinciaux, des Premières nations, des groupes syndicaux et des entreprises privées dans un secteur important sur le plan économique et controversé sur le plan politique.

Le député a attribué le succès du processus à une approche concertée et non-partisane : « Je ne prends pas chaque décision en fonction du fait qu'il s'agit d'une idée libérale ou d'une idée conservatrice. Cela explique partiellement le succès que j'ai connu en Alberta. Les gens ont très vite compris qu'ils pouvaient venir me voir pour me parler et que j'étais prêt à travailler avec quiconque était désireux de défendre l'intérêt public. C'est la raison pour laquelle nous avons signé la Déclaration d'opportunité, que nous avons obtenu le nouveau régime fiscal, le nouveau régime de redevances en Alberta, et vous connaissez la suite. »

TENDRE LA MAIN

Près du quart des député-e-s ont déclaré que les moments dont ils sont les plus fiers sont ceux où ils ont littéralement tendu la main à un électeur. Ces exemples concernent fréquemment des gens qui avaient du mal à s'y retrouver dans les dédales d'une administration bureaucratique et qui sont venus voir le député en dernier recours. Cela signifiait souvent pour le député ou son effectif qu'il se devait d'intervenir soit en rapport avec une question sur l'immigration ou à lutter pour l'obtention de prestations de l'État pour un électeur.

Un député a relaté avoir réussi à changer l'existence des membres de la famille d'un jeune homme qui se mourait du cancer. « Il avait été mon élève à l'école, il était âgé d'environ 35 ans

et il était marié avec trois enfants. Ottawa refusait de lui verser ses prestations d'invalidité et j'ai dû appeler le médecin, lui demander de me fournir des certificats, alors qu'il était très occupé, mais il a pris la peine de le faire pour moi. Un mois avant sa mort, l'homme a reçu ses prestations d'invalidité, ce qui veut dire que ses enfants continueront de les toucher jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de la majorité et son épouse aussi longtemps qu'elle en aura besoin. En tant que député, il y a des gens dans le besoin qui vous appellent et qui tireront grandement parti du petit effort que vous y mettez, » affirme ce député.

« Près du quart des député-e-s ont déclaré que les moments dont ils sont les plus fiers sont ceux où ils ont littéralement tendu la main à un électeur. Ces exemples concernent fréquemment des gens qui avaient du mal à s'y retrouver dans les dédales d'une administration bureaucratique et qui sont venus voir le député en dernier recours. »

De nombreux député-e-s se souviennent d'être venus en aide à des électeurs qui avaient des problèmes d'immigration. Pour un député, le souvenir le plus mémorable est lorsqu'il a aidé un réfugié africain à faire venir sa famille au Canada. « Il est arrivé au Canada et a fait de son mieux pour s'y installer. Puis, il a voulu faire venir sa femme et ses enfants, car ils avaient été séparés par la guerre. Après de nombreuses tentatives, le gouvernement a répliqué 'Non, vous n'avez pas

de femme. Tout ce que vous essayez de faire, c'est de commettre une fraude. Ces enfants ne sont pas vraiment vos enfants, car vous n'avez aucune preuve documentaire.' Effectivement, dans les villages d'Afrique, il n'y a pas de jolis certificats de mariage et autres documents du même genre [...] Je me suis occupé de son cas, car c'était un de mes électeurs et qu'il est venu me voir, il m'a montré ses documents et m'a parlé de son bilan. J'ai travaillé avec lui pendant deux ans et demi, et quel sentiment de fierté j'ai ressenti lorsque j'ai réussi à lui faire franchir tous les obstacles d'une administration bureaucratique. »

Un député se souvient d'un dossier important auquel son bureau était confronté quotidiennement : « Votre bureau reçoit toujours des appels lorsque quelqu'un est contrarié par la façon dont il essaie de se faire comprendre par le gouvernement. Lorsque vous pensez à quelqu'un qui éprouve des difficultés avec l'impôt sur le revenu ou l'assurance-emploi ou qui essaie de réclamer une pension de vieillesse et [à qui l'on donne un numéro 1-800], cette personne finit par appeler votre bureau. » Ce député s'est dit contrarié par le volume de ressources que l'on consacre au règlement de questions qui devraient être traitées par la bureaucratie fédérale : « [Nous avions] l'équivalent de deux employés et demi à plein temps chargés de ces situations. Au cours d'une certaine durée, nous avons battu le record de 100 000 requêtes provenant de gens qui venaient nous voir au bureau ou qui essayaient d'obtenir l'aide du gouvernement. » ^

Chapitre 3 : Conclusions et questions d'importance cruciale

Ce rapport est le dernier d'une série de quatre rapports qui font état des réflexions, des conseils et des recommandations des 65 personnes ayant participé à la première série systématique d'entrevues de départ réalisées auprès d'ancien-ne-s député-e-s. Outre les 65 député-e-s, le projet a nécessité les travaux de plus de 50 autres personnes, notamment d'une équipe de notre partenaire, l'Association canadienne des anciens députés. Ensemble, notre objectif est de comprendre le leadership politique et le rôle que jouent les parlementaires dans la démocratie canadienne. Plus encore, nous formons l'espoir que ces travaux stimuleront un débat sur la vie publique canadienne et susciteront une plus grande mobilisation de ses citoyen-ne-s.

Comme le savent les lecteurs de nos rapports précédents, c'est ce vœu d'une plus grande mobilisation qui a incité la majorité des députés qui ont participé à ce projet à se lancer dans la vie publique. Ils ont affirmé que ce qui les a poussés à faire le saut en politique est un profond désir de changer la façon dont la politique s'exerce à Ottawa. Ils voulaient que leurs collectivités soient mieux représentées à Ottawa et souhaitaient contribuer à une culture politique plus respectueuse et plus ouverte à la mobilisation du public.

Ces descriptions des plus grands moments des député-e-s sont souvent inspirantes, et nous donnent le sentiment que pour une personne entreprenante, inventive et persistante, la politique peut effectivement être une excellente façon de faire évoluer les choses. La centralité de la circonscription dans les souvenirs des député-e-s incite à penser, en dépit des accusations du contraire, que la politique fédérale peut sans doute être plus réceptive aux préoccupations locales que ce que l'on constate souvent.

Tout au long de ces entrevues, les député-e-s nous ont fait part des nombreux obstacles auxquels ils ont été confronté tout au long de la poursuite de cet objectif. La relation qu'ils entretiennent avec leur parti politique entraîne de la contrariété et en contraint beaucoup à faire la majeure partie de leur travail loin de la Chambre des communes et de l'examen scrupuleux du public qui va de pair.

Mais malgré tous ces creux, la politique offre des crêtes extraordinaires. Chaque député-e, même ceux et celles qui n'ont rempli qu'un court mandat, se souviennent d'au moins un récit où ils

ont soulevé des questions importantes à l'échelle fédérale, collaborant avec d'autres à des problèmes publics complexes ou prêtant main-forte à des Canadien-ne-s de manière individuelle.

Ces descriptions des plus grands moments des député-e-s sont fort inspirantes, et elles nous donnent le sentiment que, pour une personne entreprenante, inventive et persistante, la politique peut effectivement être une excellente façon de faire évoluer les choses. En dépit des accusations du contraire, comme l'ont souligné les député-e-s, la centralité de la circonscription les incite à penser que la politique fédérale peut sans doute être plus réceptive aux préoccupations locales, contrairement à ce que l'on constate bien souvent. Ce sont là des messages positifs dont il y a tout lieu de se féliciter.

Les conseils et les recommandations des député-e-s sont également d'excellentes nouvelles. Grâce à eux, on comprend implicitement que le régime démocratique du Canada est essentiellement solide et que, moyennant une plus grande attention portée à la gestion des personnes et à la facilitation du travail, et des approches plus modernes à l'égard de la mobilisation des citoyen-ne-s, notre démocratie est capable d'évoluer pour servir les citoyen-ne-s de manière plus constructive. La diversité des réponses des député-e-s révèle que la réponse à une vie publique plus saine ne se trouve pas dans un changement institutionnel unique et « miraculeux », mais plutôt au sein d'une attention plus régulière et plus attentive à la façon dont les parlementaires œuvrent ensemble ainsi qu'avec les citoyen-ne-s qu'ils servent pour faire progresser les politiques publiques.

Même si cette nouvelle est encourageante, après avoir rédigé les quatre rapports, quelques sujets de préoccupations persistent, lesquelles réclament l'attention ciblée de tous les Cana-

dien-ne-s qui se soucient de leur démocratie, et en particulier des parlementaires, des effectifs parlementaires et des fonctionnaires, des journalistes politiques et de ceux qui se démènent dans les partis politiques.

La diversité des réponses des député-e-s révèle que la réponse à une vie publique plus saine ne se trouve pas dans un changement institutionnel unique et « miraculeux », mais plutôt au sein d'une attention plus régulière et plus attentive à la façon dont les parlementaires oeuvrent ensemble ainsi qu'avec les citoyen-ne-s qu'ils servent pour faire progresser les politiques publiques.

DES PROFANES AU POUVOIR

La première chose concerne le langage que les dirigeants politiques emploient pour parler de politique au Canada, et la façon dont celui-ci peut contribuer à miner une vie publique saine. Comme le savent les lecteurs des rapports précédents, qu'ils fassent partie du Cabinet ou qu'ils soient assis en haut des gradins, les député-e-s se décrivent comme « profanes » au monde d'Ottawa, et ils qualifient souvent leurs expériences et leurs succès comme débordant le programme du Parlement ou de leur parti politique.

Ce récit d'un « profane » s'est révélé de bien des façons. Presque chaque député-e a souligné quelque chose dans son passé qui faisait de lui ou d'elle un politicien peu vraisemblable. Qu'il s'agisse de son pays de naissance, de la région qu'il représente, de son sexe ou de son identité culturelle, de sa situation socio-économique ou de ses opinions divergentes sur une question,

de nombreux député-e-s ont fait valoir combien il ou elle était différent de ce que l'on appellerait normalement un politicien type. La plupart des député-e-s ont décrit la politique comme un élément qu'ils n'avaient jamais prévu dans leur vie, et ils ont souvent prétendu qu'ils n'avaient jamais songé à se présenter à une élection avant d'y être invités, en dépit du fait qu'ils avaient été actifs dans leurs collectivités ou leur parti politique.

Ce même thème a été repris dans la façon dont les député-e-s décrivent leur mandat. À un moment quelconque lors de presque chaque entrevue de départ, les député-e-s ont pris leurs distances par rapport à la politique qui se joue à la Chambre des communes, en affirmant qu'elle est improductive et qu'elle décrit mal ce qu'ils sont appelés à faire dans la réalité. Les député-e-s ont affirmé à maintes reprises que leur « véritable travail » se déroulait loin du Parlement, dans les caucus de leur parti ou dans les comités, ou encore dans leurs circonscriptions, ou dans des locaux à l'extérieur d'Ottawa.

Rares sont les député-e-s qui assument la responsabilité de cet état de choses, et lorsqu'on les invite à formuler des recommandations en vue de faire changer les choses, rares sont ceux qui font état de tentatives concrètes d'œuvrer en politique de l'intérieur. En revanche, les député-e-s rejettent la faute sur leur parti politique et sur les incitatifs de la politique quotidienne, comme s'il s'agissait de forces et d'institutions distinctes des député-e-s à proprement parler.

Et pourtant, rares sont les député-e-s qui assument la responsabilité de cet état de choses, et lorsqu'on les invite à formuler des recomman-

dations en vue de faire changer les choses, rares sont ceux qui font état de tentatives concrètes d'œuvrer en politique de l'intérieur. En revanche, les député-e-s rejettent la faute sur leurs partis politiques et sur les incitatifs de la politique quotidienne, comme s'il s'agissait de forces et d'institutions distinctes des député-e-s à proprement parler.

Les réflexions des député-e-s permettent de se demander si le Parlement, tel qu'il fonctionne actuellement, est véritablement en mesure de s'attaquer à des problèmes ardu de politique publique de manière à défendre le mieux possible l'intérêt national du Canada.

C'est sans doute la raison pour laquelle les conseils fournis par les député-e-s ont systématiquement moins à voir avec le rajustement d'une règle ou d'une convention parlementaire en particulier, et davantage avec des conseils d'ordre général afin d'encourager les futurs député-e-s à « rester fidèles à eux-mêmes, » et à tout ce qui les a conduits à se lancer en politique.

Ainsi, les député-e-s partagent l'avis de selon lequel dont la politique s'exerce n'est pas particulièrement constructive ou inspirante. Même s'il existe certains éléments du jeu politique qui semblent plaire à ces député-e-s (ce qui fait, ou alors ces jeux n'existeraient sans doute plus), les député-e-s savent également que ces jeux ne plaisent pas du tout aux citoyen-ne-s. À ce sujet, les député-e-s relatent leurs expériences pour refléter cette réalité.

Cependant, au cours de ces caractérisations, on découvre des éléments plus alarmants. Leurs récits en disent long sur la difficulté qu'il y a à travailler au sein du système, et ils incitent à croire que les député-e-s, au lieu de modifier le

système pour qu'il soit plus maniable, décident au contraire de trouver leur propre voie et de régler les questions qu'ils peuvent dans le temps qui leur est imparti. Même s'il s'agit sans doute d'une façon raisonnable de réagir face à une charge complexe, où les vicissitudes de la politique électorale risquent de priver les député-e-s d'un emploi après la prochaine élection, les réflexions des député-e-s permettent de se demander si le Parlement, tel qu'il fonctionne actuellement, est véritablement le lieu à privilégier pour s'attaquer à des problèmes ardu de politique publique de manière à défendre le mieux possible l'intérêt national du Canada.

De plus, même si l'on peut apprécier la beauté des récits des succès de profanes ayant l'esprit d'entreprise, il est alarmant de savoir que la majorité de ces 65 député-e-s, lesquels ont travaillé au Parlement pendant plus de 10 ans en moyenne, et dont le tiers à des postes du Cabinet, se décrivent comme impuissants et en dehors du système. Comment se fait-il que ces représentants de simples citoyen-ne-s Canadien-ne-s oeuvrant au sein du système ne puissent opérer des changements? Ou s'ils y arrivent, pourquoi refusent-ils de l'admettre?

Il est alarmant de savoir que la majorité de ces 65 député-e-s, lesquels ont travaillé au Parlement pendant plus de 10 ans en moyenne, et dont le tiers à des postes du Cabinet, se décrivent comme impuissants et en dehors du système.

Et surtout, que doivent ressentir les citoyen-ne-s qui sont réellement marginalisés et qui se trouvent en dehors des structures traditionnelles du pouvoir lorsqu'ils entendent un tel langage? Sans doute ont-ils de bonnes raisons d'être cyniques à l'égard de la politique qui se doit de

les représenter et de s'en sentir si éloignés.

Il est temps de confronter ce récit « extérieur » qui domine les réflexions des député-e-s. À une époque où le Canada se heurte à des défis publics sérieux, il est déconcertant d'entendre nos dirigeants nous expliquer qu'ils n'ont jamais voulu être nos dirigeants. Au cœur de ce rejet d'ambition, on se trouve face au sentiment que personne ne doit être fier d'être un leader public et que la politique a peu de valeur.

Nous soupçonnons que lors de leurs entrevues, de nombreux député-e-s se sont efforcés d'illuminer les aspects positifs d'Ottawa et de peindre un tableau différent de celui que les Canadien-ne-s voient à la télévision. Et pourtant, nous sommes en droit de nous demander, alors que les gens même qui font partie du Parlement

Au cœur de ce rejet d'ambition, on se trouve face au sentiment que personne ne doit être fier d'être un leader public et que la politique a peu de valeur.

dénigrent le rôle et la façon dont les choses s'y déroulent, et ce, sans déployer un effort concentré pour améliorer les choses, comment se fait-il que les citoyen-ne-s soient si cyniques? Doit-on s'étonner qu'aussi peu de jeunes songent à faire carrière en politique?

Sans doute le moment est-il venu pour chaque politicien de déclarer sa plus grande allégeance à l'égard de son poste, de dire qu'il est fier de ce qu'il fait et de l'explicitier en conséquence.

QU'EST-CE QUE JE FAIS ICI?

Deuxièmement, nous sommes d'avis que le rôle du député doit être revu et corrigé et défini plus clairement. Rares sont les député-e-s qui se souviennent d'avoir eu droit à des séances suffisantes

d'orientation ou de formation sur la manière d'être un parlementaire efficace. Aucune directive et très peu d'aide leur ont été fournies pour savoir au juste en quoi consistait leur charge de député. Cela explique que même après une dizaine d'années de service en moyenne, les député-e-s auxquels nous avons parlé aient des opinions très divergentes et souvent conflictuelles sur l'objectif essentiel de leur mission et sur ce qu'ils étaient censés faire après avoir été élus.

Même si l'on s'efforce actuellement d'améliorer l'orientation et la formation, une seule journée ne compte pas assez d'heures pour que les député-e-s puissent s'acquitter de toutes les fonctions de leur emploi tel qu'il est décrit collectivement. Sans une description de travail parfaitement claire, les député-e-s continuent d'ignorer quelles sont leurs priorités et cela nuit à leur capacité à bien faire leur travail.

En outre, ce manque d'accord sur ce qu'un député est censé faire sème la confusion dans l'esprit des citoyen-ne-s et les incite à s'interroger sur ce à quoi ils doivent s'attendre de la part de leur député. Cela explique que les Canadien-ne-s soient souvent contrariés lorsqu'ils n'obtiennent pas de résultats de la part de leurs député-e-s. Cet état de confusion peut également amener les député-e-s à faire un travail qui représente peut-être un emploi indésirable ou même inapproprié de leur temps et de leurs ressources.

La définition traditionnelle d'un député dans le système de gouvernement de Westminster, soit étudier, figoler et adopter des lois et tenir le gouvernement responsable, ne fait aucune mention de la fonction ou du rôle de représentant élu des député-e-s dans leur circonscription. Il a fallu attendre les années 1970 pour que les député-e-s commencent à mettre sur pied des bureaux dans leurs circonscriptions. Mais la plupart des Canadien-ne-s,

et bon nombre des député-e-s avec lesquels nous nous sommes entretenus, perçoivent essentiellement les député-e-s comme des représentants de leurs électeurs. De fait, beaucoup de député-e-s ont affirmé avoir vécu les moments les plus forts de leur carrière lorsqu'ils et elles se sont vus appeler à aider leurs électeurs à venir à bout d'obstacles bureaucratiques, soit pour recevoir des prestations d'assurance-emploi, des prestations d'ancien combattant ou faire venir leur famille au Canada. Plusieurs ont déclaré consacrer d'importantes ressources de leur bureau à ces questions.

Sans une description de travail parfaitement claire, les député-e-s ignorent quelles sont leurs priorités et cela les empêche de bien faire leur travail.

Les Canadien-ne-s s'attendent-ils réellement à ce que leurs député-e-s remplissent des formulaires administratifs? L'avis des député-e-s proprement dits diverge sur cette question. Alors que de nombreux député-e-s se sont penchés sur la façon dont ils avaient aidé leurs électeurs à naviguer dans le labyrinthe d'une administration bureaucratique difficile, d'autres se sont dits étonnés des attentes de leurs électeurs à ce sujet. Comme l'a si bien dit un député : « le plus difficile, c'est d'essayer d'expliquer à quelqu'un, en particulier dans un cas d'immigration, que nous sommes limités dans notre capacité d'intervention [...] C'est quelque chose qui doit changer. Ce n'est pas au bureau d'un député de s'occuper de ce genre de question. » Il est déconcertant de constater que chaque député réagit différemment face aux préoccupations des électeurs, et que chacun fonctionne dans le respect de ses propres règles.

De plus, qu'est-ce que l'on apprend d'une bureaucratie qui dépende autant de l'intervention constante de ces représentants élus? La fréquence à laquelle les député-e-s doivent intervenir dans le cadre de questions portant sur l'immigration, l'assurance-emploi, les anciens combattants, les prestations de retraite et d'invalidité du Canada soulève également des questions quant à l'ingérence du corps politique dans un processus qui se doit d'être traité par une bureaucratie objective. L'intervention d'un député compromet-elle cette objectivité?

De plus, qu'est-ce que l'on apprend d'une bureaucratie qui dépend autant de l'intervention constante des représentants élus? La fréquence à laquelle les députés doivent intervenir dans le cadre de questions portant sur l'immigration, l'assurance-emploi, les anciens combattants, les prestations de retraite et d'invalidité du Canada soulève également des questions quant à l'ingérence du corps politique dans un processus qui se doit d'être traité par une bureaucratie objective.

Bien sûr, bon nombre des situations dont nous ont entretenu les député-e-s concernaient des gens qui étaient en bout de souffle, ayant franchi toutes les étapes bureaucratiques, mais sans succès puisque ces dernières, quelle qu'en soit la raison, n'avaient pas su répondre à leurs questions ou n'avaient pas produit l'effet recherché. Pour quantité de citoyen-ne-s, il peut s'agir d'une question de vie ou de mort, et celle-ci réclame l'attention de quelqu'un.

La question bien sûr est de savoir l'attention de qui. Même si ces entrevues de départ n'ont pas cherché à adresser des questions et des réponses trop précises, elles nous ont toutefois incités à

nous demander si une partie du rôle d'un député ne doit pas en fin de compte être de prendre la place d'une intermédiaire entre les citoyen-ne-s et le gouvernement fédéral, ou encore, si le rôle et les processus décisionnels de la bureaucratie se doivent d'être plus transparents et accessibles aux citoyen-ne-s, pour que l'on puisse soulager de ce fardeau le bureau des député-e-s et le confier en revanche aux mains des bureaucrates.

LES CITOYEN-NE-S, JE VOUS PRIE

Le troisième secteur qui réclame une certaine attention est la façon dont les citoyen-ne-s considèrent aujourd'hui la politique fédérale et comment revitaliser cette perspective peu reluisante.

Bon nombre des député-e-s ayant participé à ce projet ont affirmé que leurs plus grands accomplissements furent souvent le fait d'être au diapason de leurs électeurs et leurs électrices. Les député-e-s abordaient les relations avec leurs électeurs de diverses façons, dont certaines étaient plus dynamiques et novatrices que d'autres. Cependant, compte tenu du manque

La conception de systèmes de gestion des relations avec les électeurs sur le Web pourrait fournir un instrument efficace pour améliorer les stratégies de dialogue d'un ou d'une député-e avec ses électeurs et électrices.

de ressources et de temps, rares sont les député-e-s ayant mentionné des façons systématiques de dialoguer avec leurs électeurs sur les dossiers du jour. De ce fait, les député-e-s sont souvent contraints d'entrer en rapport avec leurs électeurs au hasard et beaucoup des problèmes locaux que les député-e-s ont signalés à l'attention d'Ottawa semblent avoir été portés à leur attention par hasard ou par accident.

Il en résulte que, souvent, les député-e-s n'ont de nouvelles de leurs électeurs qu'en cas de problème ou de plainte. Le maintien d'un dialogue régulier et suivi est souvent difficile compte tenu des pressions que leurs déplacements exercent sur les député-e-s, et le résultat en est la perte d'occasions de dialogue avec les citoyen-ne-s et de rétroaction.

Nous sommes convaincus que les député-e-s futur-e-s et actuel-le-s peuvent s'instruire plus abondamment sur la façon de dialoguer avec leurs électeurs et électrices. Il existe sans doute une marge d'innovation technologique à cet égard; rares sont les député-e-s que nous avons rencontré-e-s ayant mentionné utiliser Internet pour dialoguer avec les citoyen-ne-s. Depuis que les parlementaires ont quitté leur charge, le Web et les médias sociaux sont devenus encore plus indispensables à la façon dont ils communiquent avec les Canadien-ne-s. La conception de systèmes de gestion des relations avec les électeurs sur le Web pourrait fournir un instrument efficace pour améliorer les stratégies de dialogue d'un député avec ses électeurs, en lui permettant de recueillir plus régulièrement une rétroaction, d'analyser plus facilement et de tenir des registres de communication et de fournir aux citoyen-ne-s des rapports plus réguliers sur leur attitude et leur rétroaction sur les travaux du Parlement. Si cela est instauré dans tous les bureaux parlementaires, cela pourrait offrir une boucle de communications inestimable entre les citoyen-ne-s et leurs représentants élus.

SAISIR DE BONNES IDÉES

Enfin, comment devons-nous interpréter le niveau élevé de variation d'un récit et d'une recommandation à l'autre faits par les député-e-s? Bien entendu, une telle diversité contient des éléments positifs et négatifs. D'une part, cela signifie qu'une multitude de voix et d'idées sont

entendues. Dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, une telle diversité d'expression revêt une importance névralgique.

D'autre part, il semble que l'on gaspille une grande quantité d'énergie et que l'on perde des idées précieuses. Par exemple, il n'existe nulle part de recueil portant sur les façons novatrices qu'utilisent les député-e-s pour dialoguer avec leurs électeurs et sur la façon dont ces idées peuvent être mises en pratique par d'autres représentants élus. À une époque où la démobilisation des citoyen-ne-s à l'égard de la politique atteint des niveaux sans précédent, il s'agit d'une occasion perdue.

En fait, il est décevant de constater le peu de choses qui se font dans ce pays pour recueillir et analyser régulièrement et systématiquement les

Malgré tous ces creux, la politique offre également des crêtes extraordinaires. Chaque député-e, même ceux et celles qui n'ont rempli qu'un bref mandat, se souvient au moins d'un récit portant sur le fait d'avoir soulevé des questions importantes à l'échelle fédérale, œuvrant avec d'autres pour résoudre des problèmes publics complexes ou venant en aide à des citoyen-ne-s individuel-le-s.

expériences de nos dirigeants politiques et pour utiliser ces expériences et ces suggestions en vue de créer une meilleure structure politique au service des Canadien-ne-s. Ce projet d'entrevues de départ est une première tentative dans ce sens,

QUATRE QUESTIONS POUR LES CANADIEN-NE-S

1

L'ANTIPOLITICIEN : Pourquoi le récit du « profane » persiste-t-il? Comment se fait-il que les député-e-s affirment si rarement travailler au sein d'un système pour y opérer des changements?

2

UNE DESCRIPTION DE TRAVAIL : Quel est le *vrai* travail d'un-e député-e? Par exemple, doivent-ils ou elles tenir lieu d'intermédiaires entre les citoyen-ne-s et le gouvernement fédéral, ou les méthodes de la bureaucratie doivent-elles être plus transparentes et accessibles pour que les citoyen-ne-s n'aient pas besoin de demander l'intervention d'un-e député-e?

3

DES CITOYEN-NE-S DÉCONNECTÉ-E-S : Comment les partis politiques et le Parlement peuvent-ils employer de manière plus efficace les technologies et les médias sociaux pour concevoir une manière systématique et soutenue de recueillir la rétroaction des électeurs et de permettre aux député-e-s de dialoguer avec les Canadien-ne-s?

4

DES ENTREVUES DE DÉPART RÉGULIÈRES : Pourquoi n'y a-t-il pas de moyens plus réguliers et systématiques de recueillir et d'analyser les expériences de nos dirigeants politiques?

et, moyennant l'appui constant de l'Association canadienne des, Samara a pris l'engagement de réaliser une autre série d'entrevues de départ auprès des député-e-s qui ont quitté la vie publique à l'issue du 40e Parlement, qui a siégé entre 2008 et 2011.

Il vaut néanmoins prendre la peine de se demander s'il ne serait pas plus utile que le Parlement canadien, après chaque élection fédérale, recueille systématiquement les réflexions et les conseils sans fard de ses député-e-s, ou même des cadres dirigeants qui les appuient. Dans le contexte du budget parlementaire global, cela représenterait une dépense modérée et pourrait être confié à une équipe extérieure restreinte de chercheurs professionnels.

Non seulement ce processus permettrait de saisir et de compiler des idées valables, mais il contribuerait également à instaurer une période régulière de réflexion dans le calendrier parlementaire. Cela attirerait l'attention des député-e-s en poste, des effectifs parlementaires et politiques sur des sujets de préoccupations en plus de suggérer des thèmes de recherche importants pour les spécialistes du Parlement et, avec le temps, de créer un dossier historique précieux. À l'instar des entrevues déjà menées par Samara, les résultats de ce projet pourraient être publiés sous forme globale et stockés dans les archives parlementaires de manière à pouvoir servir à des fins éducatives et historiques à l'avenir. ^

Qu'advient-il ensuite?

A la fin de leurs entrevues de départ, bon nombre des député-e-s ont déclaré qu'ils avaient, sans vraiment s'y attendre, aimé l'occasion de réfléchir au temps qu'ils avaient passé dans la vie publique. En somme, ils et elles étaient reconnaissants de pouvoir formuler des recommandations. Plusieurs ont déclaré qu'ils éprouvaient un véritable plaisir à restituer une part de ce qu'ils avaient appris dans un système auquel ils avaient consacré tant de temps et d'énergie.

Pour sa part, Samara s'est fait un plaisir d'offrir aux député-e-s un forum où amorcer ce débat public important. À la publication de chaque rapport des entrevues de départ, on a constaté un regain d'intérêt des médias et nous sommes reconnaissants d'avoir pu faire part des récits des député-e-s aux lecteurs de la presse imprimée, aux auditeurs de la radio et aux téléspectateurs de tout le Canada, ainsi que par l'entremise de nombreux forums en ligne. Ces entrevues et les rapports qui en sont résultés ne sont que le début d'un débat et nous formons l'espoir que chaque Canadien et Canadienne se joindra à nous pour étudier les plus grandes questions qu'ils posent.

On nous interroge régulièrement sur la suite que Samara entend donner à ce projet, et nous avons le plaisir d'annoncer que nous entendons faire avancer ces travaux de trois façons.

De nombreux professeurs et enseignants nous ont affirmé que les récits personnels des député-e-s contribuent à donner vie à la politique dans l'esprit des étudiant-e-s, et nous avons commencé à adapter ces rapports pour faciliter leur utilisation dans les salles de classe des écoles secondaires, des collèges et des universités partout au pays.

ENTREVUES DE DÉPART, DEUXIÈME CYCLE

Dans le cadre du premier cycle, nous désirons poursuivre nos entretiens avec d'ancien-ne-s parlementaires. Au mois de septembre, nous débiterons nos entrevues auprès des député-e-s qui sont quitté la scène fédérale après le 40e Parlement, lequel a siégé entre novembre 2008 et mars 2011. Ces entrevues ont à nouveau pour objectif de recueillir les réflexions et les conseils généraux des député-e-s à qui l'on demandera de

nous relater ce qu'ils pensent des observations et des suggestions formulées lors des premières entrevues. Samara continuera d'échanger les résultats avec le public dans l'espoir que les Canadien-ne-s comprendront mieux notre démocratie et de poursuivre un débat constructeur sur ce qui donne des résultats concluants et sur ce qui peut-être amélioré.

Au mois de septembre, nous débiterons nos entrevues auprès des député-e-s qui ont quitté la scène fédérale après le 40e Parlement, lequel a siégé entre novembre 2008 et mars 2011.

En attendant, ces rapports et entrevues suscitent des débats et contribuent à promouvoir des changements. Par exemple, après que le deuxième rapport des entrevues de départ, *Bienvenue au Parlement : Un poste sans mode d'emploi*, a été publié à l'automne 2010, la question de la formation et de l'orientation des député-e-s fait désormais partie du débat public et a été d'une aide précieuse pour ceux et celles qui s'efforcent d'améliorer l'orientation des nouveaux parlementaires. Par ailleurs, les député-e-s élus en mai 2011 ont chacun reçu un exemplaire de ce rapport et d'autres précisions sur le projet. Nous espérons que les réflexions des ancien-ne-s député-e-s leur seront précieuses tandis qu'ils prennent place sur les bancs de la Chambre à Ottawa.

RAPPORTS EN CLASSE

Les rapports et les entrevues qui leur ont donné naissance font partie des archives publiques et peuvent être utilisés comme ressources d'enseignement et d'éducation. Quantité de professeurs et d'enseignants nous ont affirmé que les récits personnels des député-e-s contribuaient à donner vie à la politique dans l'esprit des

étudiant-e-s, et nous avons commencé à faciliter l'adaptation de ces rapports pour qu'on puisse les utiliser dans les salles de classe des écoles secondaires, des collèges et des universités de tout le pays.

Plus récemment, nous avons conçu des documents de cursus avec le concours du Défi de la citoyenneté canadienne de l'Institut Historica-Dominion. Si vous êtes enseignant-e ou étudiant-e entre la 7^e et la 12^e année ou au secondaire, vous pouvez télécharger ces documents à citizenshipchallenge.ca. Pour en savoir plus long sur ce projet, nous vous invitons à visiter le site Web de Samara, samaracanada.com, ou le site Web de l'IHD : historica-dominion.ca.

Si vous enseignez la politique canadienne dans un collège ou une université, vous trouverez des exemplaires complets des rapports sur le site Web de Samara. Si vous vous en servez dans un milieu d'enseignement, faites-le-nous savoir, et si vous avez une idée sur la façon de les adapter à une salle de classe, nous nous ferons un plaisir de collaborer avec vous pour vous y aider. Si vous étudiez la politique canadienne ou le gouvernement parlementaire et que vous souhaitez utiliser nos transcriptions à des fins de recherche, n'hésitez pas à entrer en rapport avec nous. À ce jour, plusieurs étudiant-e-s de 2^e/3^e cycle ont intégré ces transcriptions à leurs recherches, et les parlementaires nous ont aimablement donné l'autorisation de remettre les transcriptions de ces entrevues à quiconque souhaite les utiliser à des fins éducatives.

SUIVRE LA TRAJECTOIRE DE LA DÉMOCRATIE

Le troisième secteur où Samara s'inspire des entrevues des député-e-s s'articule autour de la diversité des recommandations formulées par les député-e-s. Nous avons été frappés par l'absence de consensus visant un changement au sein

des député-e-s, en dépit de leurs points de vue communs sur les défis.

À l'instar du classement des universités de la revue *Maclean's*, un indice de démocratie sera établi chaque année pour attirer l'attention sur la façon dont fonctionne notre démocratie entre deux élections, en soulignant ce qui donne des résultats concluants et en se cristallisant sur les secteurs passibles d'amélioration.

Au cours des entrevues de départ, l'idée nous est venue de procéder à un examen plus systématique de la démocratie canadienne. Aux dires d'un ancien député : « À mon avis, cela serait intéressant pour les gens. Cela serait également utile aux décideurs sur une certaine période, car vous avez de quoi opérer des changements. C'est une vieille stratégie bien connue en politique, envoyer quelqu'un sur le terrain pour suggérer des changements, avant de pouvoir vous en servir pour justifier ces changements. »

Cela nous conduit ainsi à notre prochain projet : l'indice de démocratie canadienne. Il s'agira d'un bulletin annuel lequel évaluera l'état de santé de la démocratie canadienne. Ce bulletin portera sur trois domaines, soit : la mobilisation des citoyen-ne-s, les médias et le Parlement et les partis politiques, et il examinera le rôle que chacun joue dans le fonctionnement de la démocratie canadienne.

Nous œuvrons à ce projet avec une équipe consultative universitaire constituée de plus de 20 professeur-e-s d'université du Canada et des États-Unis. Le projet débutera sous forme d'une série d'études limitées, une dans chacun des domaines mentionnés ci-dessus, et qui seront publiées à l'hiver 2012. Ces études préliminaires, conjuguées à une série d'activités de

sensibilisation, ont pour but d'amorcer un dialogue avec les citoyen-ne-s sur ce que la démocratie signifie pour eux, comment elle les mobilise et en quoi elle échoue à les mobiliser, le cas échéant.

Ce projet se soldera par un rapport annuel sur l'état de santé de notre démocratie et il fournira également aux citoyen-ne-s des outils, lesquels reposeront sur leurs propres contributions, et ce, dans le but de déterminer les façons dont ils peuvent contribuer au bon fonctionnement de la démocratie. À l'instar du classement des universités de la revue *Maclean's*, cette évaluation aura lieu chaque année pour attirer l'attention sur la manière dont fonctionne notre démocratie entre deux élections, en soulignant ce qui donne des résultats concluants et en se cristallisant sur les secteurs passibles d'amélioration.

Cela nécessitera la participation de milliers, sinon de millions de Canadien-ne-s, et nous voulons que vous en fassiez partie. Pour en savoir plus long sur l'indice de démocratie canadienne, visitez le site samaracanada.com/Democracy_Index, où vous apprendrez également comment participer ou faire un don pour financer les coûts de recherche ou permettre la participation d'autres personnes.

COMMENT POUVEZ-VOUS NOUS AIDER?

Samara est résolue à permettre une meilleure compréhension de la démocratie canadienne en assurant une large diffusion de ses travaux à l'intention de tou-te-s les Canadien-ne-s. Pour atteindre ce but, vous pouvez nous aider de différentes façons.

Vous pouvez transmettre nos rapports des entrevues de départ des parlementaires à vos ami-e-s, votre famille et vos camarades d'études, et discuter avec eux et elles de ce que cela signifie

pour l'état de santé de la démocratie canadienne.

Si vous êtes étudiant-e ou professeur-e d'histoire ou de politique canadienne, nous vous invitons à utiliser les rapports en classe ou dans le cadre de vos recherches. Vous trouverez d'autres renseignements sur la façon de procéder au bas de ce rapport ou sur le site Web de Samara.

Si vous souhaitez contribuer au projet d'indice de démocratie, n'hésitez pas à visiter la page Web du projet à l'adresse samaracanada.com/democracy_index pour en savoir plus long, vous porter volontaire ou demander plus de renseignements.

Samara propose plusieurs autres programmes dont le but est de renforcer la démocratie canadienne. Visitez notre site Web pour y visionner des vidéos de grands journalistes où ils discutent de leurs travaux, pour découvrir certains des meilleurs ouvrages politiques du Canada, télécharger des fichiers balados sur nos idées et nos activités ou ajouter votre nom à notre liste de bénévoles.

Enfin, nous vous invitons à songer à faire un don pour appuyer les travaux de Samara. Samara a été conçue à titre expérimental, ses travaux préliminaires bénéficiant essentiellement d'une série de subventions de la Fondation de la famille MacMillan, famille de notre cofondateur, Michael MacMillan. Nous avons convenu de consacrer nos premières énergies à la production d'œuvres originales apportant une contribution fructueuse au développement du Canada. Nous espérons, en cas de réussite, que d'autres se joindront à nous pour contribuer au succès des travaux de Samara.

Songez à verser une contribution à Samara, en particulier à l'indice de démocratie, ce qui constituera un investissement à long terme vers une meilleure compréhension de la démocratie canadienne et encouragera l'attention régulière et soutenue à l'égard des résultats. Vous pouvez

faire un don à samaracanada.com/donate ou sur le site canadon.org. En tant qu'œuvre caritative, Samara peut émettre des reçus d'impôt pour les dons de toutes sortes.

Nous espérons également garder le contact pour que vous nous fassiez part de vos idées ou de votre rétroaction à tout moment. Vous pouvez nous joindre par notre site Web, par

courriel à info@samaracanada.com ou par téléphone au 416.960.7926. Vous pouvez également poursuivre la conversation en allant sur notre page Facebook, en suivant « Samara Canada » sur Google+ ou en nous suivant sur Twitter [@samaraCDA](https://twitter.com/samaraCDA).

À nouveau merci de votre intérêt et de votre appui pour Samara.

VOUS TROUVEREZ LES TROIS PREMIERS RAPPORTS DES ENTREVUES DE DÉPART DES DÉPUTÉ E S SUR LE SITE WEB DE SAMARA



Détails sur les antécédents des parlementaires et ce qui les a amenés à se lancer en politique.



Décrit l'orientation préliminaire des député-e-s et les diverses façons dont ils définissent leur rôle.



Résume la façon dont les député-e-s passent leur temps au Parlement et leur relation avec leur parti politique.

Remerciements

Un projet de cette taille et de cette ampleur ne serait pas possible sans le dur travail, les conseils utiles et l'encouragement d'un large éventail de personnes. Nous sommes particulièrement redevables au généreux soutien de l'Association canadienne des ex-parlementaires, et, en particulier, à Léo Duguay, Francis LeBlanc, Jack Murta, Jack Silverstone et Susan Simms, et à feu l'honorable Douglas Frith, d'avoir soutenu ce projet depuis le tout début.

Merci aussi aux 65 ex-parlementaires, qui ont généreusement donné de leur temps pour les interviews et qui ont bien voulu partager leurs expériences et façons de voir avec nous. Le lecteur trouvera en annexe une liste de tous les député-e-s participants. On nous avait avertis qu'il y aurait de larges réticences à la participation à ce projet, et nous avons été ravis que ce ne soit pas le cas.

Nous sommes également reconnaissants aux personnes qui ont œuvré avec nous pour organiser les interviews et les tenir. Mariève Forest a interviewé d'anciens député-e-s au Québec et dans l'Est de l'Ontario. Reva Seth a interviewé quelques député-e-s dans le Sud de l'Ontario et Morris Chochla a interviewé ceux du Nord de l'Ontario. Alison Loat et Michael MacMillan ont interviewé tous les autres. Ruth Ostrower a coordonné les transports et autres moyens logistiques nécessaires pour les déplacements dans tant de collectivités d'un bout à l'autre du Canada.

Simon Andrews, Donna Banham, Allison Buchan-Terrell, Andrew Dickson, Emilie Dionne, Suzanne Gallant, Myna Kota, Joseph McPhee, Charles Perrin, Bronwyn Schoner et Nick Van der Graff ont transcrit les bandes des interviews.

Andreas Krebs et Suzanne Gallant ont dirigé la rédaction de ce rapport, avec le concours de Heather Bastedo. Sarah Blanchard, Grant Burns, Suzanne Gallant et Shira Honig ont fourni une aide précieuse pour l'analyse des transcriptions des interviews.

Les recherches des professeurs Kenneth Carty, C.E.S. Franks et William Cross ont contribué à éclairer notre compréhension du rôle du Parlement et des partis politiques dans la démocratie canadienne. Merci aussi à Robb Chase, dont la connaissance approfondie et de première main du travail pour le compte d'entreprises franchisées a élargi notre connaissance de la gestion de ces entreprises souvent dispersées.

Merci à Peter McNelly, qui a dispensé une formation aux interviews, pour assurer la cohérence de l'approche des intervieweurs. Nous sommes également redevables à la professeure Mary Ann McColl pour sa formation en matière de méthodes de recherche qualitative, à Ryan Bloxidge et à Scott Snowden pour avoir conçu cette publication, à Antony Hare d'avoir fourni les illustrations, et à Wayne Chu d'avoir filmé l'introduction de ce rapport. Merci à Patrick Johnston d'avoir suggéré dès le départ que nous obtenions les avis d'anciens parlementaires.

Diverses personnes ont prodigué de sages conseils sur la structuration et la publication de la série plus large de rapports, dont Elly Alboim, Yaroslav Baran, Abigail Bueno, Jennifer Dolan, Matthew Hayles, Velma McColl, Geoff Norquay et William Young. De nombreux professeurs ont également partagé leurs réflexions sur ce projet à la lumière de leur propre mission professorale, dont Sylvia Bashevkin, William Cross, David Docherty, Luc Juillet, Peter Loewen, Jonathan Malloy, Matthew Mendelsohn et Paul Saurette. Chacun d'eux nous a soumis d'excellents conseils et nous leur en sommes très reconnaissants. Nous sommes évidemment responsables de toute erreur.

Le Conseil consultatif de Samara a également formulé des suggestions utiles dès le départ de ce projet. Merci à Sujit Choudhry, Heather Conway, Scott Gilmore, Rob Prichard et Perry Spitznagel.

Noms des député-e-s participants-e-s

Merci aux anciens député-e-s suivants qui ont été interviewés
dans le cadre de ce projet :

L'honorable Peter Adams

L'honorable Reginald Alcock

Omar Alghabra

L'honorable David Anderson

L'honorable Jean Augustine

L'honorable Eleni Bakopanos

L'honorable Susan Barnes

Colleen Beaumier

Catherine Bell

Stéphane Bergeron

L'honorable pasteur William Blaikie

Alain Boire

Ken Boshcoff

L'honorable Don Boudria

L'honorable Claudette Bradshaw

L'honorable Edward Broadbent

Bonnie Brown

L'honorable Sarmite Bulte

Marlene Catterall

Roger Clavet

L'honorable Joseph Comuzzi

Guy Côté

L'honorable Roy Cullen

Odina Desrochers

L'honorable Paul DeVillers

L'honorable Claude Drouin

L'honorable John Efford

Ken Epp

Brian Fitzpatrick

Paul Forseth

Sébastien Gagnon

L'honorable Roger Gallaway

L'honorable John Godfrey

James Gouk

L'honorable Bill Graham

Raymond Gravel

Art Hanger

Jeremy Harrison

Luc Harvey

L'honorable Loyola Hearn

L'honorable Charles Hubbard

Dale Johnston

L'honorable Walt Lastewka

Marcel Lussier

L'honorable Paul Macklin

Le très honorable Paul Martin

Bill Matthews

Alexa McDonough

L'honorable Anne McLellan

Gary Merasty

L'honorable Andrew Mitchell

Pat O'Brien

L'honorable Denis Paradis

L'honorable Pierre Pettigrew

Russ Powers

Penny Priddy

Werner Schmidt

L'honorable Andy Scott

L'honorable Carol Skelton

L'honorable Monte Solberg

L'honorable Andrew Telegdi

Myron Thompson

L'honorable Paddy Torsney

Randy White

Blair Wilson

Méthodologie de recherche

Samara a communiqué avec des député-e-s qui ont quitté une charge publique pendant ou après les 38^e et 39^e législatures (de 2004 à 2008). Nous avons choisi de nous entretenir avec d'anciens député-e-s, plutôt qu'avec des député-e-s actuels, parce que nous avons estimé qu'ils seraient moins limités par les exigences de leur mandat et parce qu'ayant quitté leur poste, ils auraient eu le temps de réfléchir à leurs années de vie publique.

Nous avons choisi de mettre l'accent sur ceux qui sont partis pendant ou après les 38^e et 39^e législatures pour plusieurs raisons. Premièrement, ils auraient une expérience plus récente des réalités actuelles du Parlement, qui comprend deux partis politiques relativement nouveaux : le Bloc québécois et le Parti conservateur du Canada. Deuxièmement, parce qu'un changement de gouvernement est survenu à cette époque, ce qui a permis à un plus grand nombre de député-e-s d'œuvrer à divers titres législatifs. Troisièmement, parce que ce fut dans les deux cas des parlements minoritaires. De nombreux observateurs croient que le Canada sera gouverné par des parlements minoritaires plus fréquemment dans les années à venir, et nous avons pensé que les député-e-s possédant une expérience de première main seraient en mesure de nous soumettre des analyses intéressantes.

Nous comptons 139 ex-député-e-s encore en vie dans ce groupe et nous en avons interviewé 65. Ces personnes provenaient de tous les grands

partis politiques nationaux et de toutes les régions du pays. L'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP) a été notre partenaire de ce projet et elle a fourni la lettre de présentation et d'invitation initiales aux anciens député-e-s, en notre nom.

Samara a également mené des consultations approfondies avec d'autres groupes clés d'experts dans l'élaboration de ce projet; la recherche universitaire, des professeurs de l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université Carleton, l'Université Memorial, l'Université d'Ottawa, l'Université Queen's, l'Université de Toronto et l'Université Wilfrid-Laurier ont tous fourni leur apport au processus des interviews pour veiller à ce qu'il repose sur la littérature existante, et nombre d'entre eux ont participé aux premières mises en forme écrites de nos constatations. Samara a également consulté des journalistes politiques, des parlementaires d'aujourd'hui et d'hier, ainsi que plusieurs fonctionnaires de haut rang.

STYLE DES INTERVIEWS

Les questions à poser dans ces interviews ont été ordonnées en fonction d'une méthodologie d'interview à demi-structurée. Nous avons créé un guide standard des questions afin de garantir l'uniformité du processus; toutefois, les questions de suivi ont varié selon les réponses. Il nous a semblé que cette approche permettrait de mieux saisir les nuances des expériences des député-e-s. Nous avons communiqué à l'avance à toutes les personnes interviewées un aperçu des objectifs des interviews et du processus.

Toutes les interviews, sauf deux, ont été menées en personne, souvent au domicile ou au bureau de l'ex-parlementaire, dans la langue officielle de leur choix. Les interviews ont duré environ deux heures.

QUESTIONS POSÉES

Les questions que nous avons posées aux député-e-s étaient centrées sur quatre grands domaines :

- leur motivation pour se lancer en politique et leur parcours antérieur;
- la nature du travail, y compris la façon dont ils percevaient leur rôle, leur emploi du temps, et ce qu'ils estimaient être leurs succès et leurs frustrations;
- leur rapport avec la société civile, que ce soit directement ou par l'entremise des médias;
- leurs conseils et leurs recommandations pour l'avenir.

DÉCLARATIONS PUBLIQUES

Les ministres ont signé une décharge et ont fait des déclarations publiques. Par courtoisie, les député-e-s avaient la possibilité de ne pas répondre à une question donnée, à leur convenance, et ils avaient toute latitude de supprimer

des affirmations de la transcription qu'ils ne voulaient pas voir figurer dans le compte rendu public, demande à laquelle nous avons fait droit dans les quelques cas qui se sont présentés.

ENREGISTREMENTS ET TRANSCRIPTIONS

Les interviews ont été enregistrés en une audio de qualité mp3, et tous les enregistrements audio ont été transcrits. Du fait que notre objectif primordial était de favoriser l'honnêteté et l'ouverture de la discussion, nous n'avons pas filmé ces interviews, par souci que l'équipement nécessaire à une vidéo de qualité de diffusion aurait un effet de distraction ou encouragerait une interview axée sur la performance, plutôt qu'une conversation ouverte comme celles que nous souhaitons.

ANALYSE DES INTERVIEWS

Toutes les interviews ont été codées et analysées avec l'appui d'un logiciel de recherche qualitative largement reconnu.

ÉDUCATION DE LA POPULATION

Nous nous sommes engagés à ce que les résultats de ce travail soient rendus largement disponibles pour accroître la connaissance qu'a la population du rôle des dirigeants politiques et du Parlement au Canada.

Samara a obtenu le consentement de toutes les personnes interviewées pour déposer les interviews aux Archives nationales une fois que le projet d'interviews de départ aura été mené à son terme, et le fera. Ce projet figure parmi les plus importantes enquêtes sur les député-e-s au Canada, et nous tenons à veiller à que sa teneur éducative soit à la disposition des générations futures. ^